

## DE LA PÉRIODISATION EN HISTOIRE AFRICAINE. PEUT-ON L'ENVISAGER ? À QUOI SERT-ELLE ?

CATHERINE COQUERY-VIDROVITCH

*Cet article propose aux contemporanéistes de repenser une périodisation de l'Afrique à l'échelle continentale, en dépit des difficultés de l'entreprise dues à l'immensité et à la diversité du continent dans le temps et dans l'espace. Une relative unité culturelle peut néanmoins être définie qui dépasse la vision occidentale (avant, pendant et après l'impérialisme colonial). Cette périodisation, tout en exigeant d'être afrocentrée, ne peut être isolée du reste du monde auquel l'Afrique a appartenu depuis les origines. Elle doit donc à la fois tenir compte de mouvements proprement africains (contraintes de l'environnement, chronologie climatique, évolutions démographique et migratoire, processus culturels...) et de grands événements souvent commandés par l'extérieur qui furent autant de formes de mondialisation : ainsi la domination grecque de l'Égypte puis la conquête romaine de la province d'Afrique, l'irruption de l'islam, l'arrivée des Portugais, les traites négrières, l'impérialisme colonial, la vague récente des indépendances... Au résultat, un effort mixte, qui témoigne à la fois de facteurs autocentrés et autonomes d'évolution et de manifestations renouvelées de dépendance à travers l'histoire.*

Il y a eu en 2000, sur le réseau internet international des historiens de l'Afrique (H-Africa), une discussion approfondie pour une périodisation qui ne soit pas démarquée de l'histoire occidentale<sup>1</sup>. Les débats ont été vifs pour, en définitive, conclure à l'extrême difficulté de s'entendre : la périodisation est-elle ou non concevable sur un espace si ample, aux histoires si variées ? Dépasse-t-elle l'objectif modeste d'un enseignement organisé, destiné à faciliter l'absorption de la complexité par des étudiants peu informés ? La question interpelle les contemporanéistes, influencés par l'air du temps portant sur la « globalisation » des processus. Davantage que des collègues spécialisés dans des temps et des aires plus anciens – l'Égypte pharaonique, l'Éthiopie médiévale, le monde musulman des empires... – qui peaufinent des techniques très spécifiquement élaborées, ils

**Catherine COQUERY-VIDROVITCH**, ancienne élève de l'ENS, est professeur émérite à l'université de Paris VII-Denis-Diderot. Elle est l'auteur, entre autres, de *L'Afrique et les Africains au XIX<sup>e</sup> siècle* (A. Colin, 1999), *Le Congo au temps des grandes compagnies concessionnaires, 1899-1930* (éd. l'EHESS, 2<sup>e</sup> éd. 2002), et, en collaboration avec Henri Moniot, *L'Afrique noire de 1800 à nos jours* (5<sup>e</sup> éd. révisée 2004).

1. H-Africa, 12-27 nov. 2000, <<http://www2.h-net.msu.edu/>>.

ressentent le besoin de comprendre le présent – qui est leur champ privilégié – à travers des plongées récurrentes dans le temps long des flux et des héritages. Il importe de restituer ceux-ci dans leur profondeur et leur diversité. Cet essai de périodisation n'a pas de prétention universelle. L'objet est tout au plus de proposer aux contemporanéistes, ces généralistes de l'histoire longue (quelle que soit leur spécialité pointue), des grilles de lecture aidant à saisir la complexité du passé qu'ils ont à manier<sup>2</sup>.

Je voudrais, dans cette optique, plaider pour l'intérêt de repenser la périodisation de l'histoire africaine à l'échelle du continent ; à cette échelle, il n'y a pas « une » solution ; mais l'exercice s'impose, d'abord parce que, que nous le voulions ou non, la vision continentale relève d'une définition spatiale adoptée par les cartographes depuis l'aube des temps modernes, ensuite parce qu'une périodisation rudimentaire préalable traîne dans les esprits, très peu afrocentrée (« pré-coloniale, coloniale, postcoloniale ») ; enfin parce que, si la généralisation à petite échelle gomme les variantes immédiates de même qu'une courbe lissée néglige les variations événementielles, elle permet en revanche de procéder à l'histoire comparée : les processus humains sont plus similaires qu'il n'y paraît à première vue d'un bout à l'autre du temps et de l'espace. L'exercice de périodisation aide à déchiffrer les métissages et diffusions culturels incessants chez des populations en mouvement, tardivement sédentarisées. La tentative est audacieuse, car il sera toujours facile, en contrepartie, de critiquer tel ou tel choix, en fonction du domaine de prédilection du lecteur qui ne correspond pas nécessairement à celui de l'auteur ! Pour périlleux qu'il soit, le comparatisme autorise des hypothèses systémiques riches d'idées qui suggèrent, voire exigent à leur tour des études de cas destinées à infirmer ou confirmer les intuitions ainsi canalisées. C'est le message que propose Lucette Valensi à propos du monde musulman dans une récente livraison des *Annales*, plaidant pour l'exercice de la comparaison dans les sociétés plurielles<sup>3</sup> : comparer au plus proche, mais aussi à distance, et enfin « comparer l'incomparable », pour « éviter [...] l'essentialisme de l'approche endogène ; mais aussi pour saisir, s'il y a lieu, les interférences et les résonances entre ensembles présumés distincts ». Cet objectif fait écho au manifeste bref mais percutant de Marcel Détienné<sup>4</sup>.

Dans le débat instauré par H-Africa, 30 ans après l'*Histoire générale de l'Afrique* en huit volumes (UNESCO), les historiens sont partis du mauvais pied. Chacun cherchait à étendre à l'ensemble du continent ce qui ne concernait qu'un fragment de son histoire. Il n'y avait pas adéquation entre l'espace et le temps... Et si la

2. Les spécialistes des périodes anciennes devront admettre que la périodisation vue à partir du présent ne prétend pas à une précision minutieuse, même si quarante ans d'enseignement universitaire ont imposé à l'auteur de redresser les erreurs majeures (du moins on l'espère) de sa gymnastique intellectuelle... Merci aux rédacteurs de la revue, et aussi à Pierre Kipré, pour leur relecture attentive.

3. L. VALENSI (2002 : 27-30).

4. M. DÉTIENNE (2000).

question d'une contre-typologie opposée à une chronologie démarquée de l'Occident était abordée, une autre question, fondamentale, n'est pas apparue : une périodisation, soit. Mais à quoi ça sert ?

La périodisation est une construction de l'historien, une façon de souligner les facteurs d'unité et les différences qui font passer de la continuité au changement. Périodiser, c'est dépasser la description linéaire des faits pour proposer une interprétation de l'histoire. C'est pourquoi aucune périodisation ne peut être définitive, exclusive d'autres perspectives.

Ce sont ces deux éléments que je voudrais aborder successivement. Et d'abord, quelle est la possibilité, la valeur et la portée d'une périodisation ? D'autres ont savamment abordé la question<sup>5</sup>. Autant tirer profit de leur réflexion à l'échelle africaine.

### CRITIQUE DE LA « BIBLIOTHÈQUE COLONIALE »

C'est un débat préalable, à la fois sur le temps long et sur les périodes. En longue durée, il est évidemment illégitime de démarquer l'histoire de l'Afrique de ses rapports avec l'Occident, en sus spécifiquement coloniaux : temps précolonial (ou temps long), temps colonial (ou temps moyen), temps des indépendances (temps court, voire immédiat)<sup>6</sup>.

Cette partition, fréquemment utilisée, est héritée, selon le mot de Valentin Mudimbe, de la « bibliothèque coloniale »<sup>7</sup> : les colonisateurs, chercheurs inclus, pensaient que la Civilisation, avec un grand C, était unique, judéo-chrétienne, issue en Occident des Lumières et des Temps modernes. Civiliser, c'était christianiser ; au XIX<sup>e</sup> siècle post-révolution industrielle, civiliser, ce devint aussi apporter les bienfaits de l'économie occidentale (de la « monétarisation », disaient alors les colonisateurs, comme si les Africains n'avaient jamais utilisé de monnaies !)<sup>8</sup>. Coloniser et moderniser devinrent synonymes, ce qui impliquait que l'Afrique précédente était « sauvage »...

5. Sur la construction, l'arbitraire, l'utilité et les limites de la périodisation, voir entre autres : A. PROST (1996 : 110 sq. : « La construction historique du temps ») ; et J. LEDUC (1999 : 91 sq. : « Découper le temps »).

6. Cet emprunt au vocabulaire braudélien est évidemment un jeu de mot, car les temps de Braudel sont intrinsèquement emboîtés et non successifs...

7. V. MUDIMBE (1988 ; 1997).

8. Plusieurs thèses remarquables, non publiées pour la plupart, ont étudié cette monétarisation ancienne. Des cauris introduits en Afrique occidentale depuis l'océan Indien au moins depuis le XII<sup>e</sup> siècle (F. IROKO, Paris-1) aux barrettes de cuivre utilisées en Afrique centrale (NDINGA-BO, Lyon-3) ou de la poudre d'or utilisée en Gold Coast (R.A. KEA 1982), en passant par les thalers de Marie-Thérèse généralisés depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle en Afrique orientale et centrale (Raymond Gervais, M.A. Birmingham University), on trouve toutes formes d'échanges monétaires qui méritent mieux que le qualificatif usuel dévalorisant d'« équivalent monétaire », autre héritage de la « bibliothèque coloniale ».

Ce schéma pêche à plus d'un égard. D'abord parce que les trois périodes sont affreusement inégales : quelques millénaires, quelques siècles au plus, quelques dizaines d'années... Cela a présenté l'écueil que l'on sait : la construction par l'ethnographie coloniale d'une Afrique ancienne immobile, figée dans la Tradition, elle aussi avec un grand T, dont les « coutumes » seraient restées inchangées jusqu'à l'intrusion de la « modernité » coloniale. Double erreur : on est bien revenu et depuis plusieurs décennies sur la tradition, qui n'est comme ailleurs que l'accumulation de modernités cumulées ; l'oralité, que les premiers ethnologues et historiens de l'Afrique ont eu le mérite de porter, à l'égal de l'écrit, au rang de sources, a été, comme l'écrit, à chaque moment le témoin de son temps, transmis et transformé au gré des nécessités du jour<sup>9</sup>. Quant à la « modernité occidentale » (si tant est que ce concept soit acceptable), elle est entrée en Afrique bien avant la colonisation, qui n'en est qu'une accélération traumatique récente. Jacques Le Goff rappelle opportunément que les querelles entre les Anciens et les Modernes existaient déjà dans l'Antiquité ; la nécessité est apparue en histoire dès le Moyen Âge de qualifier la nouveauté : Pétrarque aurait le premier distingué entre « *Storia antica* » et « *Storia nova* »<sup>10</sup>. Quand le moderne est devenu ancien à son tour, on l'a remplacé par « contemporain », puis par « post-moderne », faute d'un autre qualificatif... La modernité (terme lancé par Baudelaire en 1863) peut se définir comme un sentiment de rupture avec le passé né « dans les grands tournants » de l'histoire<sup>11</sup> : nous revoici au cœur de la quête de périodisation, organisée autour de chocs, ou d'une succession de chocs estimés traumatisants (par les contemporains parfois, par les historiens en tout cas). En Afrique, ils ont été nombreux bien avant l'apparition des Européens !

Ainsi l'intervention des Romains de l'Empire, qui ont largement pris pied dans une certaine Afrique, réalisant, à la suite de l'idée du pharaon Nécho (vers 600 av. J.-C.), une jonction possible entre Méditerranée et océan Indien. Non seulement ils dominaient sur la mer Rouge les postes tenus par des Grecs d'Égypte, mais ils créèrent des « emporia » jusque sur la côte orientale de l'océan Indien le long de la côte somalienne et peut-être jusqu'au Kenya<sup>12</sup> ; la côte fut aussi fréquentée par des Arabes pré-musulmans. À l'Ouest, on parlait naguère des Garamantes qui auraient fait connaître (vers 500 av. J.-C.) la roue jusqu'aux franges du Sahel – les fresques préhistoriques du Sahara (Tassili N'Ajjer) en feraient foi –. Même si des recherches récentes montrent que les faits furent moins

9. Faute d'énumérer une bibliographie pléthorique, se reporter à J. VANSINA (1985).

10. J. LE GOFF (1988 : 91).

11. *Ibid.*, p. 62.

12. B.A. DATOO, « Rhapta. The location and importance of East Africa's first port », *Azania*, V, 1970, p. 65-75 ; Viginil GROGANELLI, « A lost African metropolis (Shungwaya) », in J. LUKA (ed.), *Afrikanistisane Studien*, Londres, 1955 ; H. NEVILLE-CHITICK & R.A. ROTBERG (1975).

simples, les contacts et donc les transformations induites furent réels<sup>13</sup>. Plus près de nous, sur le fleuve Congo, les gens rencontrés par les premiers explorateurs de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle leur dirent qu'ils savaient qu'au nord des Blancs existaient, bien avant que n'apparaissent Stanley ou Brazza... S'il faut proposer une date pour l'arrivée de l'Occident, ce serait au moins le XV<sup>e</sup> siècle et la circumnavigation portugaise plutôt que celle de 1885 et de la Conférence internationale de Berlin qui a précipité le partage colonial..., d'ailleurs amorcé au moins deux siècles auparavant (au Cap, à Saint-Louis du Sénégal, à Mombasa, dans les îles de Moçambique ou de Gorée...). D'où le caractère vague du concept banalisé d'Afrique « précoloniale », outre le fait qu'il est peu admissible de caractériser l'histoire des gens par ce qui est arrivé à leurs descendants : on en fait les objets d'une histoire déjà inscrite dans l'ordre des choses. Aurait-on l'idée de caractériser le siècle de Louis XIV d'histoire « pré-révolutionnaire » ? Le terme n'est utilisé que pour la décennie préalable à la Révolution de 1789...

Si l'on s'intéresse au temps moyen de la colonisation, est-ce raisonnable de calquer la périodisation du continent sur celle des guerres mondiales déclenchées en Europe : avant, entre, après celle-ci ou celle-là ? En 1976, un colloque d'histoire économique renforçait le choix des tomes VII et VIII de l'*Histoire générale de l'Afrique* ; la grande dépression des années 30 était la référence, et non des événements certes tragiques mais moins déterminants pour l'histoire coloniale : la Première Guerre mondiale eut davantage tendance à intensifier qu'à neutraliser l'économie de pillage préalable ; la Seconde Guerre mondiale suspendit plutôt qu'elle ne précipita l'évolution ultérieure<sup>14</sup>.

Quant à l'histoire des indépendances, quand commence-t-elle ? La date de 1960, qui fut (sauf pour Djibouti) celle des indépendances politiques francophones de l'Afrique noire, à l'exception de la Guinée, a une charge symbolique : l'institut d'Histoire mondiale de l'Académie des sciences de Moscou, qui s'intéressait surtout à l'Afrique du Sud, a en 1990 organisé un congrès international à l'occasion des « trente ans d'indépendance de l'Afrique ». Néanmoins, les études politiques font de 1956 une date plus significative – point de départ des décolonisations avec celle du Soudan et de la Tunisie et la Loi-Cadre française –, tandis que les études économiques, incluant la période qualifiée par Kwame Nkrumah de « néo-coloniale », prolongeraient la durée jusqu'au début des années

13. L'association aux Garamantes est due à Hérodote ; les fresques sahariennes sont probablement plus récentes (fin du premier millénaire av. J.-C.), et constitueraient plutôt des images-souvenirs. Il n'empêche : on trouve d'autres peintures de chars plus au sud (par exemple à Tondia au Mali), ce qui démontre la réalité du contact avec des peuples qui n'ont néanmoins pas adopté la roue, ce qui importe ici.

14. C. COQUERY-VIDROVITCH et H. D'ALMEIDA-TOPOR (1976). Le lecteur comprendra – on l'espère du moins – que, s'adressant à des historiens spécialisés, cet article ne rappelle guère de références détaillées. Ceci allongerait exagérément un essai qui se veut davantage lanceur d'idée qu'inventaire bibliographique...

1970 – qui correspondent du côté français à la période de révision d'accords de coopération jusqu'alors léonins –. Aussi bien, à partir de cette date, l'histoire de l'Afrique tout entière s'inscrit dans le mouvement de mondialisation. La périodisation devient celle du reste du monde, rythmée par les chocs pétroliers successifs de 1973 et de 1979 puis par la longue récession mondiale qui s'ensuivit, et scandée par la fin de la Guerre froide (1989-90).

### LA NOTION D'HISTOIRE DE L'AFRIQUE EST-ELLE ACCEPTABLE ?

Elle a du moins été considérée comme telle par deux histoires générales du continent en 8 volumes : celle de la Cambridge History, et celle, plus africaine, de l'UNESCO. La répartition des volumes a exigé des partis pris de division. Autrement dit, si les manuels généraux ou d'enseignement en France en restent encore trop souvent à une périodisation eurocentrée, des débats ont déjà eu lieu entre spécialistes internationaux, et des solutions ont été adoptées qui l'ont clairement rejetée. À l'UNESCO, celles-ci ont résulté de compromis. Il est réconfortant de voir intégrer dans le premier volume la « préhistoire », alors que les manuels français du premier degré font encore débiter l'histoire avec les premières sources écrites. L'histoire « ancienne » (tome II) y débute sans surprise avec les origines de l'Égypte ; mais pourquoi avoir choisi comme césure la fin du VI<sup>e</sup> siècle ? On trouve la réponse avec le volume suivant, « du VII<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècle ». Le premier chapitre affirme d'emblée que la période est celle de « l'essor de la civilisation islamique » : en somme, de l'émergence de Mohamed à la conversion du souverain du Ghâna. Un chapitre final de synthèse souligne que l'on chercherait en vain, « pour caractériser l'ensemble de l'évolution continentale pendant ces cinq siècles, quelques traits généraux »<sup>15</sup>. Un développement bienvenu insiste néanmoins sur la « stabilisation » des sociétés, des techniques, des représentations et des arts, mais les repères signalés vont de Nok à Ifé, c'est-à-dire s'allongent sur une période nettement plus élastique. La coupure est davantage inspirée par l'ordre du monde d'alors que par l'évolution interne, car elle ne vaut guère pour l'Afrique centrale et australe dont l'islam est encore absent : la ville de Zimbabwe ne commencerait à commercer vers l'océan Indien qu'à l'extrême fin de la période<sup>16</sup>. Pour la seconde fois, dans le volume IV, le coordonnateur s'interroge sur le bien-fondé de la césure (du XII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle), dont « on peut se demander si [elle] est significative pour toutes les régions du continent<sup>17</sup> ». Sa réponse fait problème : oui, écrit-il, c'est une

15. J. DEVISSE et J. VANSINA, tome III (1990, chap. 28 : 797-842) : « L'Afrique du VII<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècle : cinq siècles formateurs ».

16. Sur une périodisation de l'Afrique centrale ancienne (au sens large : terme que je préfère à « précoloniale »), se reporter à la somme de J. VANSINA (1991).

17. Djibril TAMSIR NIANE, p. 22.

période privilégiée, « où l'on voit l'Afrique développer des cultures originales et assimiler les influences extérieures tout en gardant sa personnalité » : certes, mais ne fut-ce pas aussi le cas pour les périodes antérieure et postérieure, sauf si l'on réduit exclusivement les « influences extérieures » à l'islam ? Il est intéressant de noter que, suivant la logique annoncée, le volume inclut à l'aval la circumnavigation portugaise du continent, qui n'est donc pas traitée comme une césure significative. N'aurait-il pas fallu inclure également le *xvi<sup>e</sup>* siècle ? Car ce fut aussi un siècle d'absorption autonome, comme l'a démontré Kea sur l'urbanisation de l'arrière-côte du Ghana actuel<sup>18</sup> : on peut parler en tout temps d'absorption autonome sous des formes diverses, ce qui souligne la nécessité, pour « comparer l'incomparable », d'accepter un certain niveau d'approximation au niveau des faits, de façon à mettre l'accent sur les seuils annonciateurs de mutations jugées plus nettes. Ainsi le tome V, du *xvi<sup>e</sup>* au *xviii<sup>e</sup>* siècle, prend comme fil directeur les méfaits de la traite négrière atlantique ; or ceux-ci ne s'affirment vraiment qu'à partir du milieu du *xvii<sup>e</sup>* siècle et se poursuivent intensivement jusqu'aux années 1830-1850 (fin de la tolérance britannique envers la traite portugaise au sud de l'Équateur). Mais cela permet de consacrer le volume suivant (tome VI) aux mutations du *xix<sup>e</sup>* siècle avant 1880, c'est-à-dire avant la prise en main coloniale définitive. Celle-ci, sous la forme dite de l'impérialisme colonial, est traitée dans le volume VII jusqu'en 1935, c'est-à-dire à l'issue de la dépression économique mondiale qui va bouleverser l'ordre des choses. Le fil directeur privilégié est celui des résistances à cet impérialisme. Ensuite, il est finalement positif d'avoir, pour l'une des toutes premières fois à l'époque (les chapitres du volume VIII, paru en 1993 dans sa version anglaise, ont été écrits pour la plupart avant 1980), fait enjamber par le dernier volume (*Africa since 1935*) la barrière supposée de l'indépendance politique, intervenue pour le plus grand nombre de ces États entre 1956 et 1965. Néanmoins, la périodisation adoptée sent, dans son ensemble, davantage le compromis diplomatique qu'une véritable problématique commune.

Avant le moment contemporain où l'histoire devient mondiale, les historiens ont donc considéré l'Afrique comme un ensemble historique et culturel, et pas seulement comme un espace géographique. Est-ce légitime ? On peut s'interroger sur la pertinence d'étudier d'un seul bloc (par exemple au niveau de concours d'enseignement ou des programmes scolaires) une masse de terres si énorme, aux conditions « naturelles » si contrastées (du désert à la forêt dense, en passant par toutes les nuances dues à la conjonction de latitudes et d'altitudes diverses). C'est sans doute parce que le continent, très ouvert sur ses bords aux étrangers – qu'il s'agisse de la mer Méditerranée, de l'océan Indien ou de l'océan Atlantique –, a connu une forme particulière de métissages historiques : les Africains ont reçu au

18. R.A. KEA (1982).

cours de leur histoire beaucoup d'influences extérieures, qu'ils ont su, comme tous les peuples, absorber et assimiler; mais après les longues durées préhistoriques, très peu d'entre eux sont, jusqu'à une époque récente – guère avant la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle –, revenus de l'étranger où ils ont été pendant des siècles exportés de force. À la différence de la diffusion préhistorique, l'ensemble des peuples africains (à l'exception des Égyptiens anciens) s'est développé sur place, dans les limites géographiques du continent.

En revanche, depuis des temps immémoriaux, les courants de circulation interne ont été intenses. Depuis les débuts de l'agriculture céréalière, les échanges entre le fer et le sel ont scandé les routes des migrations, aussi bien autour de la grande faille orientale jalonnée de grands lacs qu'à travers le Sahara; sauf en Afrique du Nord, où les langues afro-asiatiques sont quasi exclusives (du berbère à l'arabe), les grandes familles linguistiques apparues à des moments divers ont cohabité et se sont métissées, possiblement en raison de la diffusion des peuples utilisant les langues de la famille Congo-Kordofanienne (à l'amont, entre beaucoup d'autres, des langues bantu). Ces langues bantu se sont progressivement répandues, entre le 2<sup>e</sup> millénaire av. J.-C. et plus ou moins le VI<sup>e</sup> siècle de notre ère, sur une vaste portion du continent, s'apparentant selon les endroits à d'autres familles linguistiques: d'où les clicks des langues bantu d'Afrique du Sud influencées par les langues Khoisan; le swahili est aussi dérivé d'idiomes bantu qui ont assimilé des termes persans, puis plus tardivement un vocabulaire arabe (30 à 40 % des mots), surtout au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>19</sup>.

On parle comme l'on pense. Mais on pense aussi comme l'on parle: parler des langues apparentées, cela signifie avoir une histoire, donc une culture au moins en partie commune. Ceci est intelligible même pour des linguistes peu avertis, dont je suis. De façon similaire, l'apport de la génétique des populations peut nous informer sur les noyaux de dispersions, sur les successions et les recouvrements de celles-ci<sup>20</sup>. Il ne s'agit jamais de frontières précises, mais de zones de fréquence plus

19. Depuis le linguiste J.A. GREENBERG (1955 et 1966) et malgré les nuances ultérieures (Doneux 2003), les spécialistes s'accordent pour reconnaître au sein des langues africaines quatre familles linguistiques principales (dont la « glotto-chronologie » aiderait à dater l'évolution). La plus ancienne serait celle des langues Khoisan: elles demeurent parlées dans des zones refuges. La deuxième est celle des langues nilo-sahariennes, dont l'origine serait les peuples refoulés par la dessiccation du Sahara. La troisième est constituée des langues afro-asiatiques (tchadiques et Koush; elles vont du berbère à l'arabe en Afrique du nord), qui comme leur nom l'indique ont circulé par l'isthme de Suez et de part et d'autre de la mer Rouge. Enfin, la quatrième est la famille Niger-Congo-Kordofanienne, apparemment la plus tardive, dont une branche se serait dirigée vers l'ouest et l'autre (génératrice entre autres des langues bantu proprement dites) aurait migré vers la cuvette congolaise et diffusé au-delà vers l'Afrique orientale et australe.

20. Il importe de faire une distinction radicale d'une part entre langue et patrimoine génétique (des peuples très proches peuvent parler des langues différentes, et des groupes divers parler la même langue, par conquête ou rejet historique et culturel), et d'autre part entre génétique et racisme: la génétique est la science qui a précisément permis de démontrer que l'humanité était une espèce unique et que par conséquent l'idée de races humaines était une absurdité à proscrire absolument.



ou moins intense des mêmes phonèmes. Ou des mêmes gènes... Ainsi la génétique se montre précieuse pour l'histoire de la diffusion des maladies : on a par exemple déterminé quatre foyers principaux de diffusion de la drépanocytose (hémoglobine S), contre un seul (l'ouest du plateau Bobo) pour l'anomalie voisine mais différente de l'hémoglobine C. Ces mutations génétiques remonteraient pour le paludisme à au moins 2000 ans<sup>21</sup>.

C'est au nom de cette histoire plusieurs fois millénaire qu'on peut sans doute, à un niveau de généralité élevé, parler de racines culturelles et historiques en partie communes à l'ensemble du continent. Reste à se demander dans quelle mesure l'importance de la séniorité, de la fécondité, du consensus, ou les modes de régulation du pouvoir sont aussi des traits communs aux autres sociétés rurales anciennes.

### L'OBJECTIF D'UN ESSAI DE PÉRIODISATION

La périodisation n'est pas un objectif en soi, sinon celui, pratique, de tenter de mettre un peu d'ordre dans la compréhension complexe du monde. Elle n'est qu'un outil, un procédé pour décrire et analyser, bref pour insérer le flot ininterrompu de l'histoire dans un cadre qui fasse sens. Selon ce qui nous intéresse et ce que nous voulons montrer, elle est donc variable. Il est aisé de ridiculiser, au nom de la non-adéquation aux détails, une périodisation qui cherche à rendre compte de mouvements séculaires de l'histoire, et qui va se heurter en permanence à des exceptions irréductibles. Car ces vastes tranches de temps où des formes de pensée analogues ont pu se développer recouvrent une myriade d'éléments complexes, interconnectés ou non, dont l'interactivité démultiplie la contingence historique. Ces complexités ne sont même pas caractéristiques d'une période aux dépens des autres. D'un bout à l'autre du continent, elles ont pu intervenir à un siècle (dans le cas de la colonisation européenne) voire à un millénaire (pour l'agriculture) de différence – ce qui, évidemment, ne facilite pas l'exercice de périodisation! –. C'est pourquoi Burguière et Revel<sup>22</sup>, par souci de replacer chacun des phénomènes étudiés dans sa « durée propre », refusent l'approche chronologique de l'histoire de France : l'argument vaut davantage encore à l'échelle d'un si vaste continent.

J. HUXLEY (1931, chap. XXXIII, « Racial Chess ») fut le premier à l'affirmer pour l'Afrique. Les chercheurs en sciences humaines doivent manier prudemment l'apport de la génétique, en raison d'un risque réel d'abus de langage et d'âneries naguère prises pour argent comptant.

21. A.E. MOURANT, Ada C. KOPEC *et al.*, *The distribution of the human blood groups and other polymorphisms*, Oxford Monographs on Medical Genetics, Londres, 1976, p. 42; L.L. CAVALLI-SFORZA et W.F. BODNER, *The genetics of human populations*, San Francisco, W.H. Freeman & Co, 1971, chap. 2; L.L. Cavalli-Sforza *et al.*, *The history and geography of human genes*, Princeton University Press, 1994. Voir aussi A. LAINÉ (1998; 2004).
22. J.-L. BURGUIÈRE et J. REVEL (1989 : Préface); J.-L. BURGUIÈRE *in* B. LEPETIT (1995 : 253-272).

Mais pour les historiens de l'Afrique contemporaine, la quête de périodisation s'oppose à une vision « éclatée » de l'histoire : à fuir toute mise en ordre, parce que toute « mise en intrigue linéaire » risque de produire un effet d'enchaînement et donc de suggérer un rapport de causalité, on s'interdit de poser cette question qui relève du bon sens : comment décrypter la dynamique de l'histoire africaine, en clair répondre à cette question peut-être naïve mais lancinante : pourquoi en est-on arrivé là ? Peut-on rendre compte de ce renversement originel fondamental, qui fit pendant des milliers d'années de l'Afrique le berceau de l'humanité, mais d'une humanité qui paraît dans l'histoire s'être « développée » – au sens technique et économique du terme – continûment ailleurs plus ou moins aux dépens du continent qui la vit naître ? Certes, l'histoire africaine est, par l'Égypte, « mère » du monde : Européens et Africains revendiquent avec une passion similaire l'héritage égyptien. Certes, les hommes ont su, comme ailleurs, au moyen des instruments qu'ils ont inventés pour ce faire, tirer le meilleur parti de l'environnement qui leur était imparti. C'est pourquoi ce n'est en rien dénigrer le continent que de constater que des sociétés paysannes peu outillées s'y sont maintenues en force plus longtemps qu'ailleurs<sup>23</sup> ; l'apport du développement technique mis au point au fil des siècles, par ce qu'on peut schématiser comme une heureuse combinaison d'inventions chinoises, juives, arabes et européennes, est intervenu plus tard qu'ailleurs. Les Africains pré-existant, trop nombreux et trop vivants pour cela, n'ont, pas plus que les Indiens (qui ont aussi subi des « colonisations » successives) été exterminés ou absorbés comme l'ont été les Amérindiens ou les Aborigènes d'Australie. Mais pourquoi ont-ils été les derniers (nettement après les Indiens par exemple) à connaître une économie d'investissement et de production, plutôt que de thésaurisation et de distribution ? Pourquoi les richesses du mercantilisme greffé sur tant de grands commerces transcontinentaux (sel, or, ivoire, etc.) se sont-elles à tant de reprises dissoutes au lieu de générer des activités productives ? Pourquoi la situation actuelle est-elle aussi tragique, pourquoi l'avenir demeure-t-il si inquiétant ? Il ne s'agit pas de tomber dans l'« afro-pessimisme », qui est sous nos latitudes une idéologie en voie de dépassement faisant de la situation actuelle une fatalité pour l'avenir. En outre, comme le remarque Marcel Détiennie, « il y aura toujours des historiens prêts à défendre la thèse irréductible qu'on ne peut comparer que ce qui est comparable »<sup>24</sup>. Néanmoins, cette question angoissante impose à tout chercheur en sciences sociales comme à tout citoyen, d'Afrique ou d'ailleurs, d'embrasser l'ensemble du passé pour essayer d'y répondre : je fais partie des historiens « convaincus qu'il est pour chacun d'eux aussi important d'être nourri du savoir et des questions des autres que de vouloir analyser en profondeur [...] la société dont chacun à sa place initiale est “professionnellement” l'interprète<sup>25</sup> ».

23. Après tout, on peut aussi s'interroger sur la « régression » relative de l'Europe méditerranéenne, eu égard au « miracle » antique ?

24. M. DÉTIENNE (2000 : 41).

25. *Ibid.*, p. 43.

Car il n'y a pas de réponse simple, encore moins de causalité directe. On ne peut attendre de cet article à une seule voix davantage qu'un appel destiné à susciter sur l'histoire de l'Afrique un véritable effort de « comparatisme constructif », c'est-à-dire la promotion d'un groupe « complice » de spécialistes inter-aires et inter-périodes prêts à partager et confronter leurs connaissances pour « penser ensemble tout haut<sup>26</sup> ». Il n'est pas question, sous prétexte de déchiffrer une évolution, de réintroduire une explication téléologique du monde, entreprise aujourd'hui parfaitement décriée. L'histoire s'est déroulée d'une certaine façon, elle aurait pu se dérouler différemment si la succession des interrelations entre facteurs, mêlée d'autres hasards, en avait décidé autrement. Mais les choses étant ce qu'elles sont, il importe de comprendre à la fois comment et pourquoi on en est arrivé là, et ce ne peut être l'œuvre d'un seul. Quand, globalement, une situation est aussi angoissante que celle de l'Afrique aujourd'hui (sur une cinquantaine d'États, au moins 25 sont au rang des plus pauvres du monde), on ne peut se contenter d'analyser chacun de son côté des phénomènes isolés dans leur temporalité propre, au nom de la discontinuité de l'histoire. Car il existe un faisceau d'éléments dont la conjonction permet d'éclairer le problème.

Ces facteurs sont multiples et il est artificiel de les distinguer tant ils s'imbriquent les uns dans les autres et s'influencent mutuellement. Suivant néanmoins la méthode cartésienne, où la décomposition en éléments simples aide à l'intelligence de la synthèse, on peut les analyser et les classer (provisoirement) en deux groupes : les facteurs internes et les facteurs externes au continent, étant entendu que tous les éléments en furent en constante interaction dynamique. Aucun en soi n'est fatal. Mais une malheureuse conjonction historique de l'ensemble d'entre eux, conjointement ou successivement, est intervenue à travers les temps de l'histoire. La périodisation que je propose n'a pas d'autre but : aider à comprendre pourquoi la plupart des processus ainsi enclenchés demeurent difficiles et lents à modifier. Ces facteurs internes et externes sont connus<sup>27</sup>.

26. *Ibid.* Cette volonté partagée est depuis une trentaine d'années, sous des dénominations successives diverses, la raison d'être du laboratoire comparatif intercontinental SEDET (*Sociétés en Développement dans l'Espace et le Temps*, UMR 2683, CNRS/Université Paris-7).

27. Je reprends ici brièvement quelques idées développées antérieurement (1976 ; 1988). Elles reposent, comme signalé *supra*, sur une littérature abondante et variée, et constamment renouvelée. De nombreux travaux ont été entrepris sur l'histoire « précoloniale » africaine par des anthropologues et des historiens, surtout à partir des années 1960 et jusqu'aux années 1980 ; les approfondissements démographiques et davantage encore environnementaux, largement développés depuis les années 90, n'étaient alors qu'annoncés (J. FORD 1971, H. KJEKSHUS 1977, ou J.-P. CHRÉTIEN 1978 et 1984 ; C.-H. PERROT 1987 ; D.D. CORDELL & J.W. GREGORY 1987). Il est de bon ton aujourd'hui de sourire des écrits d'anthropologie économique à tendance marxiste de cette époque, qualifiés bizarrement de « courant intellectuel intempêtif » par J.-P. DOZON qui, par ailleurs, en évoque avec raison l'intérêt (2003 : 285) : ils répondaient au contraire à l'air du temps. Ils ont donné naissance à une immensité d'études de cas – aussi bien en français qu'en anglais – qui, à travers l'Afrique, permet de préciser les modalités locales d'organisation et d'évolution de sociétés rurales pré-industrielles.

Parmi les premiers, on peut aligner d'abord les conditions écologiques : des terres en général pauvres (sauf dans la vallée du Nil ou sur quelques rares terroirs volcaniques), aussi bien sous les tropiques que dans la zone équatoriale ; des pluies irrégulières avec des risques au moins séculaires de très longues sécheresses sur une part élevée du continent ; donc des sols souvent ou trop durs (latérite tropicale) ou trop lessivés (argiles latéritiques équatoriales) ; des maladies anciennes et jamais ou tardivement et partiellement éradiquées (paludisme, maladie du sommeil, onchocercose, multiples parasitoses), qui font aujourd'hui apparaître l'ampleur du sida sur le continent comme la règle plutôt que l'exception (qu'il s'agisse du paludisme depuis toujours ou de la maladie du sommeil, du XIX<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle) ; des structures sociales fondées sur des entités rurales qui étaient davantage organisées pour la subsistance que pour le profit ; l'adoption tardive de la propriété privée et le principe organisationnel du consensus ont été peu favorables à l'émergence de classes moyennes autonomes : la priorité était donnée à « l'équilibre social » plutôt qu'à l'affirmation de l'individu ; des pouvoirs parfois puissants se sont imposés à la paysannerie en monopolisant les activités économiques profitables soit directement, soit par le biais de corporations étrangères tenues sous contrôle ; les structures économiques, en conséquence, furent peu portées à l'investissement productif, mais plutôt au maintien élaboré d'un système de subsistance, de thésaurisation et d'ostentation ; enfin, l'histoire démographique fut malheureuse ; les modalités en sont discutées et variables d'un bout du continent à l'autre, mais le résultat fut la stagnation globale de la population au moins du XVI<sup>e</sup> au début du XX<sup>e</sup> siècle. Enfin, cette liste des facteurs internes n'est pas exhaustive. On doit aussi s'interroger sur le cumul des héritages idéologiques et culturels, abordés par les philosophes africains contemporains.

Beaucoup de ces éléments sont déjà liés à l'histoire intercontinentale, par exemple par la progression des monothéismes et les syncrétismes qui en résultèrent, ou par les effets de la traite des esclaves sur les irrégularités du peuplement. Mais vinrent s'y ajouter des facteurs externes prégnants, dont le principal fut sans conteste une histoire longue et renouvelée de colonisations. Là encore, j'entends les réticences des spécialistes : aucune colonisation ne serait comparable à une autre, en fonction d'un contexte chaque fois différent. Ceci implique une interrogation sur le sens des mots : chacun de ceux-ci pourrait donner lieu à un article à soi seul. Qu'entend par colonisation ? *Stricto sensu*, c'était l'installation de colons sur un sol étranger sur lequel les nouveaux venus imposent, au moins pour eux-mêmes, les lois de leur pays d'origine ; dans le cas des colonies dites d'« exploitation », le nombre de colons put être mineur. Pendant de nombreuses périodes, le pouvoir d'extra-territorialité de ces colons fut plus implicite que juridique : ce fut le cas des Portugais ou de leurs descendants au Mozambique ou sur la côte angolaise (île de Moçambique et Loanda excepté) jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

L'histoire des colonisations, celle des empires de conquête, et plus largement des prises de contrôle successives exercées par des pouvoirs étrangers fut un des

faits majeurs et quasi permanents de l'histoire africaine, presque partout sauf en des zones de marges ou de refuge. Le continent, par sa masse même et la mobilité de ses habitants, se prêta à des formes renouvelées de conquêtes, dont une des incidences fut la brièveté relative de beaucoup des formations politiques ainsi érigées. John Iliffe n'a pas limité le fait colonial à l'extérieur ; il a fait de l'histoire interne de l'Afrique celle d'une colonisation permanente par des peuples mobiles, à commencer par ceux qui ont progressivement pris le contrôle des terres par l'agriculture<sup>28</sup>. Est-il toujours légitime, quand on parle de l'intérieur du continent, d'appeler « construction d'un État » ce que, si l'on parle de l'extérieur, on qualifie de « colonisation » ? Ne peut-on en dire autant des royaumes et des empires de conquête qui se sont localement constitués un peu partout du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle, bouleversant chaque fois les ordres antérieurs ? Il est réducteur de ne voir le fait colonial que comme une intrusion externe au continent. Qui plus est, que le pouvoir conquérant soit ou non d'origine africaine, il s'agit dans tous les cas de centrer sur les sociétés africaines ce qui en est résulté.

Il n'empêche : sur les bords du continent, les envahisseurs ont souvent commencé tôt à venir de loin, important des cultures carrément étrangères. Leur prégnance a débuté avec les Phéniciens à Carthage, Naukratis et la Cyrénaïque, elle s'est poursuivie avec Alexandre en Égypte, et elle a pris avec la colonisation romaine une forme de plus en plus étendue. L'emportait tantôt le pouvoir politique *stricto sensu* (cas des Ptolémées en Égypte, des Romains à Carthage, des Arabes au Maghreb, voire de l'Empire ottoman en Afrique du Nord), tantôt seulement la domination des marchés : cas du commerce arabe aussi bien à l'ouest qu'à l'est et des banquiers indiens à l'est, ce qui devint colonisation *stricto sensu* avec le sultanat de Zanzibar au XIX<sup>e</sup> siècle, tantôt les deux à la fois (cas des sultanats, des théocraties religieuses et des autocraties esclavagistes du XIX<sup>e</sup> siècle, et de l'impérialisme colonial *stricto sensu*). Le processus s'achève en effet sur le radicalisme des colonisations européennes et sur les rapports de domination/dépendance Nord-Sud.

Qu'on entende bien le propos : il ne s'agit pas de prétendre que « tout est pareil », et que l'empire d'El hadj Omar ou celui de Rabah répondent l'un et l'autre au même mode, et chacun d'entre eux à celui de la France coloniale... Ce serait absurde. Mais on a développé *supra* l'intérêt de « comparer l'incomparable ». Cette histoire est liée à celle des mondialisations successives vécues par les sociétés africaines, à partir des échanges du sel, du fer et de l'or, en passant par le commerce des esclaves, le glissement d'une mondialisation méditerranéenne à celle des océans, pour en venir à la mondialisation actuelle. On comprendra l'objectif : à l'imitation d'Achille Mbembé vigoureusement repris par Jean-François Bayart, je plaide pour la « banalisation » de l'histoire africaine, c'est-à-dire, à l'égal des autres,

28. J. ILIFFE (1995, éd. anglaise), chapitres 5 : « Colonising society in western Africa » et chap. 6 : « Colonising society in eastern and southern Africa ».

pour son universalité ; au nom d'évidentes disparités de lieux et de temps, on ne peut s'interdire de comparer les processus de constitution des empires (politiques et/ou économiques), pas plus qu'il ne serait absurde de les confronter, hors Afrique, à d'autres processus de colonisation, *mutatis mutandis* bien entendu : celle de l'empire ottoman, de l'empire austro-hongrois, et de l'empire russe, qui correspondent en tout ou en partie à des constructions intra et inter-continentales<sup>29</sup>. Cette histoire chahutée de colonisations fit tomber successivement partie ou tout du continent dans la dépendance de forces économiques et politiques étrangères dominantes et contraignantes. Parmi les premières de ces colonisations fut la colonisation grecque de l'Égypte à partir d'Alexandrie : et pourquoi ne pas s'interroger sur les analogies de comportement entre le racisme des Grecs de la dynastie des Ptolémées et celui des Afrikaners en Afrique du Sud, créateurs dans l'un et l'autre cas de colonisation interne ? Après les Phéniciens, Rome créa sa colonie ou « province » d'Afrique en 145 ; à partir de l'ouest et par la Libye, l'empire romain parvint en Égypte dont il confisqua (plutôt qu'il ne « vola ») l'héritage en faveur du monde méditerranéen occidental, donc de l'Europe. L'islam, à son tour, séparant à partir du VIII<sup>e</sup> siècle la basse-Égypte de ses racines situées en amont, exerça un coup d'arrêt brutal, tandis que sur le plateau éthiopien se maintenaient les noyaux antérieurs chrétiens ou juifs, qui allaient subsister en Éthiopie, en Nubie et en haute-Égypte jusqu'à nos jours. La pénétration arabe joua en Afrique occidentale comme sur la côte orientale (après celle des Perses) un rôle déterminant de puissance économique dominante : l'or du Soudan ou du Zimbabwe, les esclaves, l'ivoire, drainés vers le monde musulman furent autant d'occasions d'instaurer un échange inégal entre le continent noir et les marchés de la Méditerranée et de l'océan Indien. Certes, les empires soudanais médiévaux – ou plutôt, comme ailleurs, leurs aristocraties dirigeantes – en tirèrent avantage ; ce fut aussi le cas de communautés marchandes (dont les plus connues sont les Dioula et les Haoussa à l'ouest, les Chokwe au centre-ouest, les Nyamwezi à l'est) et, par ricochet, des autochtones qu'ils mettaient en mouvement. Leurs caravanes chargées d'or, de cuivre, de peaux, d'ivoire, de noix de cola, de sel, et des produits divers importés du monde méditerranéen et indien puis de l'Atlantique sillonnèrent l'ensemble de l'Afrique. Mais comme les pouvoirs islamisés dépendaient étroitement du marché arabo-musulman, ils ne résistèrent pas à son déclin. Sur l'océan Indien, après que l'or eut sans doute permis, de façon analogue, l'expansion de villes-marchés dont la principale fut Grand Zimbabwe (du x<sup>e</sup> au xv<sup>e</sup> siècle), puis l'essor du royaume de Monomotapa connu des Portugais, le sultanat de Zanzibar transforma au XIX<sup>e</sup> siècle en œuvre coloniale son emprise marchande sur la côte. À l'ouest, le mercantilisme négrier

D  
o  
s  
s  
i  
e  
r

29. Ainsi un séminaire de recherche de l'université du Michigan a-t-il entrepris, à l'initiative de Fred Cooper, de comparer sans exclusive « la chute des empires du xx<sup>e</sup> siècle ».

puis le capitalisme occidental qui se succédèrent du <sup>xvi</sup><sup>e</sup> au <sup>xix</sup><sup>e</sup> siècle introduisaient la domination européenne. À la suite de l'impérialisme colonial qui couvrait l'ensemble du continent en 1900, le dernier avatar fut l'*apartheid* qui fut à partir de 1948 en Afrique du Sud la réplique antagonique des processus de décolonisation engagés ailleurs : il s'agissait de faire des Africains, refoulés dans les Bantustans ou États noirs, des « indigènes » étrangers à leur propre pays.

Ces dominations successives ne contribuent-elles pas à rendre compte, en partie, de la dépendance actuelle et de ses avatars politiques ? La mondialisation contemporaine, comme elle l'a fait depuis des siècles sous des formes chaque fois différentes, ne se traduit-elle pas par une soumission chaque fois redéfinie d'une partie croissante du continent ? Il ne s'agit pas, comme le proposa de façon réductrice une table ronde aux Rendez-vous de l'Histoire de Blois consacrée à l'Afrique (octobre 2003), d'attribuer le « sous-développement » actuel à l'impérialisme colonial ou, comme le proposa naguère Inikori<sup>30</sup>, aux traites négrières ; il s'agit de mettre en rapport la succession cumulée d'épisodes démultipliés d'« échange inégal »<sup>31</sup> provoqués par l'extranéité répétée des marchés mondiaux porteurs ; cela aide à comprendre à quel point les difficultés actuelles d'une grande partie du continent relèvent aussi d'une histoire en très longue durée, n'en déplaise aux détracteurs de l'école braudélienne<sup>32</sup> ; cette histoire diffère de celle d'autres parties du monde, américain ou asiatique. Disons-le tout net : je ne participe pas de la mode actuelle, qui consiste à considérer que le but véritable de l'historien digne de ce nom est l'histoire de tous les jours (*alltagsgeschichte*) impossible à périodiser ; ces raisonnements valent peut-être pour une histoire occidentale depuis longtemps élaborée, malade de ses écoles successives, et qui se situe volontairement en-dehors de tout champ politique. Qu'on le veuille ou non, et mieux vaut le reconnaître lucidement, cela ne vaut pas pour l'histoire africaine (et plus généralement non occidentale) contemporaine, qui ne peut être qu'une histoire militante, au sens noble du terme : c'est-à-dire qui essaie, autant que faire se peut, d'aider à la compréhension du monde d'aujourd'hui.

30. J.E. INIKORI (1982).

31. Cf. la définition de l'échange inégal donnée dans l'ouvrage du même titre d'A. EMMANUEL (1969) : l'« échange inégal » repose en très grande partie sur l'inégale rétribution des producteurs entre les zones du monde qui se livrent à ces échanges, ce qui entraîne une marge bénéficiaire disproportionnée pour le mieux monétarisé des partenaires. Ce fut historiquement le cas pour les Africains au sud du Sahara : ils subirent le besoin en dinars d'or des Arabes et, indirectement, de la soif d'or de l'Occident européen ; leurs matières premières ont été à l'époque coloniale constamment sous-évaluées ; et il est bien connu que les salaires d'aujourd'hui assurent la « délocalisation » de la plupart des activités grosses consommatrices de main-d'œuvre peu qualifiée (Maghreb inclus). Il en découle un accroissement de la production et des échanges internes, mais aux dépens du niveau de vie de la grande masse de la population, entrepreneurs bénéficiaires (et leurs retombées) exceptés bien entendu.

32. Cf. sur l'émission de l'histoire, F. DOSSE (1993).

On me dira que je réintroduis subrepticement la théorie aujourd'hui décriée dite « de la dépendance » naguère théorisée par Samir Amin<sup>33</sup>. Or les processus de dépendance ne se sont pas manifestés seulement hors Afrique mais aussi de régions à régions, entre sociétés dominantes et groupes dominés : entre peuples razzieurs et peuples raziés, entre empires de commerce et zones d'orpaillage, entre – selon les cas – nomades et sédentaires, éleveurs et agriculteurs, ou paysans et chasseurs ; on ne doit pas en faire un *deus ex machina*, seul facteur explicatif de tous les maux africains. Mais c'en est un élément indéniable, dont il ne convient pas de faire abstraction au nom d'une histoire exclusivement autocentrée, ce qui serait aussi excessif qu'une théorie de la dépendance tout entière excentrée. Depuis longtemps, l'Afrique a fait partie intégrante de l'histoire du monde, chaque fois sous des formes différentes ; mais celles-ci, presque toujours (au moins pour ce qu'on en connaît, et sauf pour l'Égypte, l'Éthiopie et le Maroc à certaines étapes de leur histoire ?), apparaissaient « marginales » par rapport aux centres stratégiques du pouvoir et de la décision ; ce fut aussi le cas des empires de l'intérieur dont la croissance dépendait, indirectement ou non, de ces marchés internationaux. Cette marginalité est elle-même due à des processus multiples qu'il convient de repérer et d'analyser, et qui sont, eux, en grande partie internes. Mais elle a largement contribué à donner à l'histoire du continent une tonalité triste, faite de la soumission répétée à des marchés, à des impératifs économiques et politiques imposés de l'extérieur, et ce bien avant l'intervention des Européens : le marché (la demande) de l'ivoire ou des plumes d'autruche, ou celui de l'or, fut méditerranéen et asiatique, celui des esclaves était situé aux Amériques, dans des États musulmans parfois lointains ou dans l'océan Indien, les matières premières (épices et clou de girofle, bois de teinture, oléagineux, caoutchouc, etc.) furent pour certaines d'entre elles réclamées par l'Occident bien avant la révolution industrielle, bref l'extraversion de l'économie a traversé les siècles pour nombre de produits et de formations politiques africaines. Il est légitime que la périodisation de l'histoire, aussi afrocentrée soit-elle, s'en fasse aussi l'écho. N'oublions pas qu'il ne s'agit que de repérer des moments-tournants, rompant au moins partiellement avec le contexte précédent. En ces moments décisifs de leur histoire, l'étude de l'architecture sociale des sociétés africaines, de leurs systèmes de production, d'échanges, de domination et d'exploitation de la force de travail, demeure la clé pour la compréhension de l'implication active des Africains dans les processus historiques souvent externes (traites maritimes, conquêtes ou mise en place de l'ordre colonial) qui ont débouché sur ces mutations internes<sup>34</sup>.

D  
O  
S  
S  
I  
E  
R

33. S. AMIN (1970).

34. P. BOILLEY & I. THIOUB, « Pour une histoire africaine de la complexité », dans *Comment écrire l'histoire de l'Afrique aujourd'hui* (titre provisoire), sous presse.



## UN ESSAI DE PÉRIODISATION

Une chose est sûre : par les développements ci-dessus, on voit qu'on est très loin de la seule histoire européenne qui, jusqu'à ce point de réflexion, importe peu dans le découpage chronologique.

C'est donc de l'histoire de l'Afrique qu'il faut partir. Mais l'histoire de l'Afrique ne signifie pas isolement de l'Afrique : à la différence de l'Amérique précolombienne, le continent africain a fait, à chaque époque, partie de l'histoire du monde du moment, mais souvent sans le savoir : de l'Europe à la Chine, de la Méditerranée et de l'océan Indien au Pacifique (archipel indonésien notamment), dans les mondes cloisonnés d'autrefois, l'Afrique fut au moins partiellement connue des puissances internationales, mais sans que l'inverse allât toujours de soi. La rencontre par les Africains de ces mondes étrangers qui venaient à eux fut donc génératrice de chocs. Or la périodisation s'accroche aux traumatismes majeurs, utilisés comme points de repère à la fois symboliques et réels, signalant un tournant indéniable de l'histoire, dont les effets furent pour la suite déterminants et durables : ainsi 1789 pour la Révolution française (mais il fallut attendre la Troisième République pour le reconnaître en faisant du 14 juillet 1789 la fête nationale), ou 1885 (Conférence de Berlin) pour l'impérialisme colonial...

Il est vrai que, dans cette histoire mondiale, les événements marquants immédiatement et seulement « africains » sont rares, non qu'ils n'aient pas existé ou joué leur rôle, mais parce que, compte tenu des sources et des travaux disponibles, ils sont plus difficiles à repérer et à dater. Comme le souligne Lucette Valensi à propos des spécialistes de l'islam, « voyageurs des deux rives par nature », c'est aussi que l'observation est toujours comparaison. Deux jeux de références sont à l'œuvre, celles du Nord enseignées à tous, et celles du Sud, ces dernières soumises à un travail incessant de va-et-vient entre les « évidences » du Nord et les repères autochtones. La détermination des temps forts et des « virages » est donc « douteuse » : le reproche est difficilement évitable d'encore et toujours privilégier une histoire ambivalente affectée par le savoir du lieu où l'on exerce. La chronologie que je propose peut en ce sens être taxée de chronologie de la dépendance, car celle-ci, malheureusement, est chaque fois résultée des traumatismes majeurs ainsi subis...

Quels furent ces tournants à privilégier comme essentiels pour l'histoire ultérieure interne de l'Afrique – ceux qui ont pu exercer la plus grande influence sur le plus d'espaces du continent – ? Une autre remarque préalable s'impose : proposer une périodisation n'implique pas qu'une nouvelle période ne commence que quand la précédente est achevée. Les processus sociaux et culturels se combinent et se chevauchent de région à région et d'époque en époque de façon toujours différente et inégale, si bien que les termes apparemment contradictoires de « changement » et de « continuité » se complètent plus qu'ils ne s'opposent. Plus que des

dates-tournants, il s'agit de points de départ de phases de transition qui purent s'étaler dans le temps, à des dates différentes selon les zones du continent : ainsi l'arrivée des Portugais remonte aux années 1440 au sud du cap Bojador, mais seulement au XVI<sup>e</sup> siècle au-delà du cap de Bonne-Espérance, ou bien la colonisation européenne *stricto sensu* démarre-t-elle au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle au Cap, mais seulement deux siècles et demi plus tard au Tchad...

Ceci pose une autre question : celle de l'illégitimité d'une périodisation univoque appliquée à l'ensemble du continent, d'une part parce qu'elle ne dispense pas de périodisations régionales, et d'autre part parce qu'elle repose sur une série de cas exemplaires mieux connus que d'autres. Cela dépend évidemment de l'échelle choisie. Ainsi le XVIII<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup> siècle – de 1698 (chute de Mombasa) à 1890 (protectorat britannique) – constituent-ils une phase assez évidente pour l'Afrique orientale : celle de la colonisation par le sultanat d'Oman puis de Zanzibar. On verrait plutôt ces dates coïncider à l'ouest avec une phase de mutations internes peu sensible au danger à venir issu de la présence rampante des intérêts occidentaux, préalable à l'impérialisme colonial triomphant. De même, 1830 est un tournant significatif pour l'Algérie. Mais ailleurs ? On pourra s'interroger, si l'on s'intéresse aux colonisations comparées, sur la raison d'un synchronisme qui ne résulte sans doute pas du seul hasard entre l'installation du sultan d'Oman à Zanzibar (1840) et celle de la France en Algérie. À l'échelle d'une sous-région, une périodisation spécifique plus fine s'impose. Ainsi la Méditerranée n'exerce une influence directe que pour l'Afrique du Nord. Dans le cas de l'Afrique de l'Ouest, Boubacar Barry a privilégié le rôle de la Sénégambie<sup>35</sup>.

Néanmoins, je distinguerai pour ma part une série de repères en histoire africaine, de portée au moins en grande partie continentale ; par effet direct ou indirect, un certain nombre d'entre eux sont redevables à l'histoire mondiale de l'époque ; cela n'enlève rien au dynamisme des acteurs internes, puisque tout se répond toujours en écho. Faute de place, il ne s'agit guère plus que d'une énumération, où je me garderai en général de proposer des dates précises, car être similaire ne signifie pas nécessairement être synchrone, et le passage de l'une à l'autre de ces phases peut largement se recouvrir et se discuter. Ces propositions répondent à un souci précis : celui d'éclairer autant que faire ce peut l'histoire cumulée qui a rendu possible le présent.

1. L'apparition de l'homme (*sapiens sapiens*) en Afrique orientale (voire centrale), qui, selon les tendances récentes de la recherche commencerait vers 160 000 av. J.-C., date du fossile *sapiens* le plus ancien, et au plus tôt vers 200 000 (calcul génétique). La diffusion fut très lente : soit de quelques millions d'années (pour les prédécesseurs des hominiens) à environ 7000 BP. Je laisse évidemment aux spécialistes le soin de nous en apprendre davantage.

35. B. BARRY (1988).

On arriverait alors aux temps historiques proprement dits, ceux où les humains vivant en communautés, puis en sociétés, commencent à s'organiser pour la production de nourriture, et à pratiquer un début de sédentarisation.

2. Ces débuts correspondent en Afrique à l'émergence politique de l'Égypte pharaonique et son histoire : d'environ 3000 av. J.-C. à la mort de Cléopâtre en 30 av. J.-C. Les égyptologues pourront préférer scinder vers 525 av. J.-C. (époque persane de la xxvii<sup>e</sup> dynastie) et à nouveau à la prise de pouvoir par Ptolémée (voir *infra*), et les maghrébinistes considérer que les années 1000/800 av. J.-C. sont plus significatives du démarrage des colonisations grecque et phénicienne. Aller jusque vers l'an 1 av. J.-C. permet d'englober dans le même ensemble l'Égypte, la Nubie et Méroé, et aussi l'émergence de Jenne-Jeno sur le Niger à l'ouest, signes majeurs, pour ce que l'on sait pour l'instant, de la différenciation entre pastoralisme et sédentarisation.

3. Avec le déclin de l'Égypte commencent les premières colonisations dues aux conquêtes phéniciennes (ix<sup>e</sup> siècle av. J.-C.), grecques puis romaines : création d'Alexandrie (332 av. J.-C.), chute de Carthage (ii<sup>e</sup> siècle av. J.-C.), élimination de Cléopâtre, dernière représentante de la dynastie grecque des Ptolémées (ce qui ferait remonter la chronologie autochtone de sept générations, dès le iii<sup>e</sup> siècle av. J.-C.), bref la période de l'emprise de l'impérialisme romain sur l'Ifriqiya ; au-delà, le relais effectué par les empires méridionaux (Koush, Axoum, haute-Nubie) au tournant de notre ère : qu'ont-ils apporté ? Qu'ont-ils hérité ? Certes, ces éléments ne concernent guère l'Afrique centro-australe. Mais, outre que celle-ci demeure pour cette période quasi inconnue (voir le § suivant), on ne peut évacuer tout processus de diffusion éventuelle.

4. L'expansion de l'agriculture, plus ou moins en même temps que celle de la métallurgie du fer, qui s'étend sur le premier millénaire de notre ère jusqu'en Afrique australe. Même si la propagation des langues bantu précéda cette évolution, il est probable que les deux étaient reliées. Cette expansion est synonyme de durée, puisque l'archéologie et la linguistique confirment que la technologie du fer a progressé sur le continent de façon très irrégulière, aussi bien dans le temps que dans l'espace. On n'y fait pas la distinction entre « âge de pierre » et « âge du fer » car les deux techniques ont cohabité parfois jusqu'à une époque récente sans que l'introduction de l'un ne fasse disparaître l'usage de l'autre, et ce jusqu'à l'aube de l'impérialisme colonial. C'est d'une part qu'une agriculture qui ne se fonde pas sur les céréales n'exigerait pas l'usage de la houe – explication insuffisante puisque la métallurgie du fer est plus ancienne dans la bande située immédiatement au sud du Sahara qu'en Afrique du Nord ou dans la vallée du Nil<sup>36</sup> ; et d'autre part que l'on doit distinguer entre les débuts de l'agriculture et la « néolithisation », c'est-à-dire l'invention de l'économie de production : on ne sait toujours pas avec précision, par exemple, en quel siècle est arrivé l'élevage dans la province du Cap.

36. Grâce à la présence de bois très durs, les Égyptiens n'adoptèrent le fer que tardivement.

5. L'arrivée de l'islam par les Arabes qui l'ont importé de la péninsule Arabique (entre les VIII<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles) sur le fleuve Niger et sur la côte orientale et l'émergence des formations politiques de l'intérieur, dont la base et la diffusion ne furent pas nécessairement musulmanes : période des provinces maghrébines, des empires fondés sur le contrôle du commerce de l'or, aussi bien en Afrique du Nord que sur les fleuves Sénégal et Niger et au Zimbabwe, et des villes swahili. Il faut se garder, pour cette phase, de mettre en rapport seulement antinomique l'expansion de l'idéologie politique musulmane et celle des royaumes bantu de l'intérieur fondés sur les religions du terroir. Les contacts directs ont été inexistantes, mais la diffusion de relais en relais est concevable en Afrique orientale et donc centrale, et attestée dans l'Afrique de l'Ouest entre le nord et le sud.

La question du monothéisme appelle une comparaison d'envergure entre l'expansion de l'islam en Afrique et celle du christianisme en Europe, là aussi liée, au moins en partie, à des phénomènes de conquête politique et/ou militaire ; l'imprégnation chrétienne a commencé en Occident peu de siècles avant l'Hégire face au monde « païen » préexistant (d'où des dates symboliques, telle celle du baptême de Clovis en 496) ; la nouvelle religion sera plus tard absorbée, encore davantage en terrain de conquête, par l'Amérique latine, de même que, sauf exception, la vague de christianisation ne s'est guère épanouie en Afrique avant l'impérialisme colonial.

Au sein de la zone touchée par l'islam, celui-ci ne s'infiltra que progressivement, le long des routes du commerce. L'idéologie nouvelle fut d'autant mieux accueillie par les aristocraties locales que les échanges avec le monde arabe stimulèrent les économies internes. D'où l'émergence des empires soudanais (ou zimbabwéens) qui contrôlaient le commerce de l'or, de l'ivoire, des peaux, sans oublier le commerce des esclaves ; les échanges intercontinentaux donnèrent un nouvel élan à une urbanisation auparavant réelle mais limitée. L'islam, truchement diplomatique pour les dirigeants, fut compris par les sociétés africaines à partir de leurs propres structures, dont certaines se prêtaient à une absorption ou à une interprétation nuancées en fonction de la variété propre de leur histoire : il faut donc se garder de considérer comme une barrière l'« avant » et l'« après » de l'islam ; simplement, le fait que quelques Arabes musulmans, pour la première fois, atteignaient le Niger, ou succédaient sur la côte orientale à leurs ancêtres venus de l'Arabie préislamique, fut le point de départ de processus économiques, sociaux et politiques aussi lents que complexes, au sein d'une évolution qui sinon n'aurait pas eu lieu de la même façon. Il n'est donc pas question d'importer des concepts étrangers au reste du continent, comme celui d'islam « médiéval », daté du V<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle par les spécialistes du monde méditerranéen. Ce qui est fascinant, en revanche, c'est la façon dont un élément à l'origine extérieur à l'Afrique (l'islam) est devenu, au fil du temps, un élément remanié, absorbé et constitutif d'un certain nombre de sociétés africaines non arabes (ce qui appelle aussi la comparaison avec l'islamisation en Asie).

6. L'arrivée des Portugais, et l'essor du cabotage mercantile des xv<sup>e</sup> et xvi<sup>e</sup> siècles, aussi bien à partir de l'océan Atlantique que de l'océan Indien. Cette intrusion de nouveaux partenaires, et leur rencontre directe ou indirecte avec les précédents (du monde arabe) ont été accompagnés de développements internes qui leur répondent. La fondation mixte d'une multitude de forts côtiers a constitué autant de points focaux récepteurs et diffuseurs de culture. On ne peut à nouveau en prendre la mesure sans appréhender les implications mondiales des courants d'échanges de toute espèce qui se sont développés à l'intérieur du continent : période des empires Luba, Lunda ou autres, d'Afrique centrale, dont l'histoire commence à être décryptée. L'introduction du maïs, des haricots, des patates douces et du manioc arrivés d'Amérique ne fut ni immédiate ni généralisée. Elle s'étala dans certaines régions du xv<sup>e</sup> au début du xx<sup>e</sup> siècle. Ce fut le point de départ d'un bouleversement nutritif qui ne fut pas étranger à l'émergence des empires et des royaumes de l'intérieur : c'est à l'adoption du maïs que Vansina attribue leur démarrage. Le paysage agraire du Rwanda et du Burundi, au cœur de l'Afrique, a été recréé par ces plantes américaines : à l'exception des bananiers (arrivés auparavant de l'océan Indien), il a été entièrement remodelé à partir de cet événement. Par un remarquable pouvoir d'assimilation et de récupération, les réseaux et la nature des échanges autonomes de l'Afrique intérieure en furent profondément modifiés<sup>37</sup>.

7. La période négrière qui empiète sur les précédentes, puisqu'elle s'accroît avec les empires musulmans dès le début du II<sup>e</sup> millénaire de notre ère. L'histoire des traites négrières remonte à l'Antiquité lointaine (notamment en Égypte), mais elle s'africanise de plus en plus avec l'intervention arabe. Dans le monde grec et romain, la plupart des esclaves étaient encore des Blancs. La traite des Noirs commencerait à se systématiser plus ou moins au VII<sup>e</sup> siècle (date du premier traité connu de traite arabe)<sup>38</sup> et va durer jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle au moins (protectorat britannique sur Zanzibar). Sous le nom de « course », elle exista aussi en Méditerranée maghrébine jusqu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle.

Surtout, elle va faire de l'Afrique, du XVII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle inclus, le centre et non la périphérie du trafic. L'Afrique sub-saharienne est progressivement devenue la source quasi-unique et gigantesque de matériel humain. Les esclaves africains partent massivement dans toutes les directions : la carte négrière de cette époque fait du continent, aussi bien sur le plan interne que vers l'extérieur, la plaque tournante des trafics. Ce marché captif est situé au cœur, et non à la périphérie comme on

37. Voir, sur les transformations sociales induites au Burundi par ce tournant, J.-P. CHRÉTIEN (1979 et 1984).

38. Le déclenchement de la traite des noirs remonterait au *baqt*, traité conclu avec les Nubiens en 31/652 par le conquérant arabe Abdfallah ben Sayd qui leur aurait imposé un tribut de 360 esclaves par an ; F. RENAULT (1989 : 11-29).

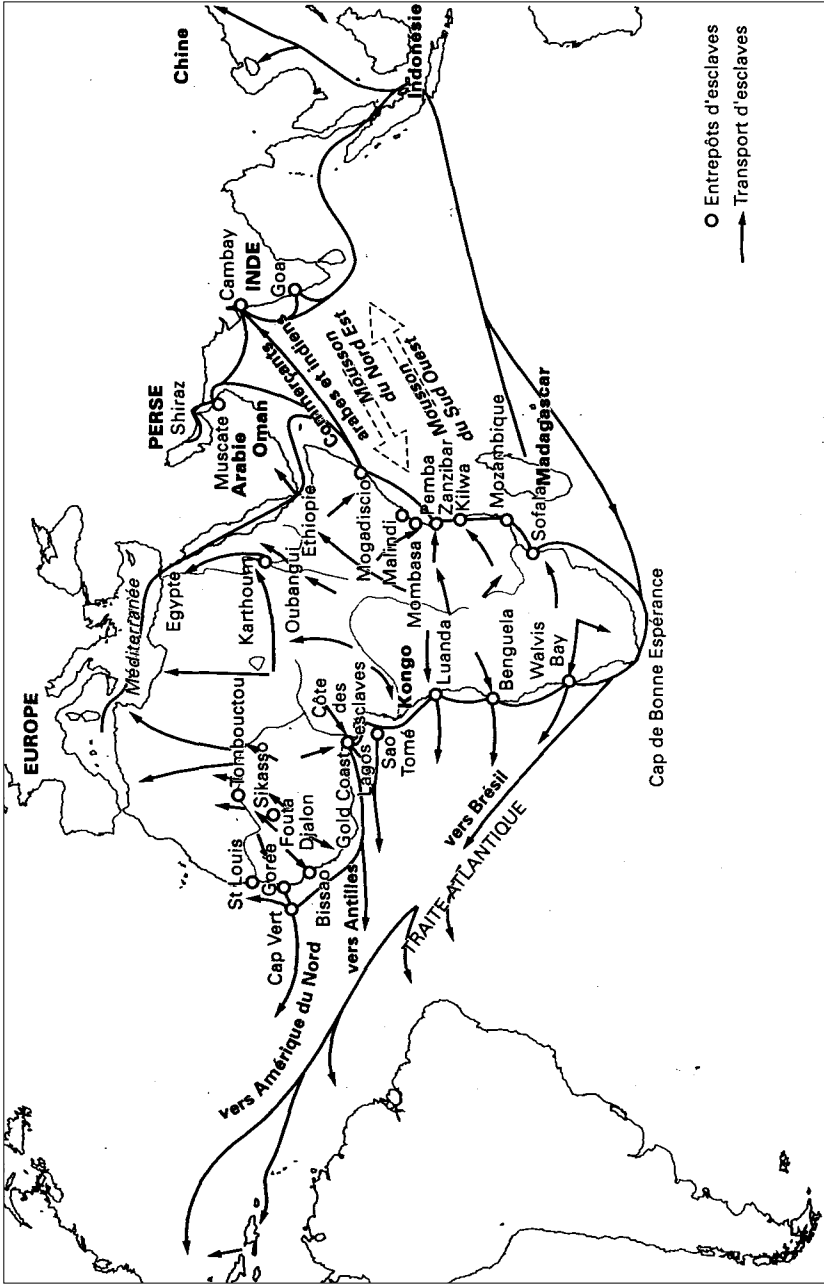
l'affirmait naguère, du système mondial de l'époque (cf. carte, extraite de l'ouvrage de C. Coquery-Vidrovitch, *L'Afrique et les Africains au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Colin, Coll. U.). Les Noirs sont devenus de loin les principales victimes de ce commerce, même si les Indonésiens et les Malgaches étaient préférés aux Noirs par les Néerlandais du Cap.

La bibliographie sur ce thème est considérable surtout en langue anglaise qui ne cesse de la renouveler<sup>39</sup>. L'analyse globale du phénomène permet de mettre en rapport ce qui n'est ordinairement étudié que de façon partielle et segmentaire (traite atlantique d'un côté, traite arabe de l'autre). Certes, la traite atlantique, la plus massive dans le temps le plus bref (milieu du XVII<sup>e</sup> siècle-milieu du XIX<sup>e</sup> siècle) présente des traits spécifiques, par le mode de production esclavagiste qu'elle engendra aux Amériques, par son imbrication à l'économie occidentale y compris dans la phase de capitalisme industriel, par son très lourd héritage ségrégationniste et par le monde des diasporas actuelles. Mais elle exerça aussi des effets indirects sur la traite vers l'océan Indien dont elle favorisa paradoxalement l'expansion tardive vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. La traite arabe était ancienne; mais la mise en place d'un mode de plantation esclavagiste sur la côte orientale d'Afrique était née de la volonté de l'empire des Khédives égyptiens, du pouvoir despotique du sultanat de Zanzibar et de la finance indienne. Elle fut, en fin de course, liée de façon indirecte à la fin de la traite atlantique: c'est à la suite de la décision unilatérale des Britanniques (1807) de fermer le marché atlantique, alors que les réseaux de la traite internes se poursuivent, que l'esclavage interne africain se développe massivement au XIX<sup>e</sup> siècle; les esclaves, stocks invendus demeurant sur place, sont utilisés pour la production de matières premières ou pour grossir les armées de conquête des djihads et des seigneurs de guerre esclavagistes. L'industrie des fusils de traite croît en Europe occidentale, en raison d'une part de la fin des guerres napoléoniennes qui produit d'énormes stocks de rebut, et d'autre part des progrès technologiques qui ne cessent d'accroître la masse des armes périmées écoulées vers les pays arabes, et de là, bientôt par le canal de Suez (1869), vers l'océan Indien: ainsi, la traite massive de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle en Afrique orientale est-elle largement approvisionnée par l'industrie occidentale<sup>40</sup>.

39. Voir la revue la plus récente de cette littérature: O. PÉTRÉ-GRENOUILLEAU (2002: 5-40), et le numéro de synthèse du mensuel *L'Histoire* sur les traites négrières, octobre 2003.

40. G. WHITE (1971).

Les traites négrières internes et externes au XIX<sup>e</sup> siècle.



L'histoire de l'esclavage sur le continent est inséparable des traites. On perçoit les dangers de la dichotomie entre « extérieur » et « intérieur ». L'évolution des sociétés, esclavagistes ou non, est en pleine étude, de même qu'est en passe d'être revu le dualisme traditionnel entre captifs domestiques et esclaves de traite. Les travaux récents (essentiellement de langue anglaise) montrent que le phénomène est autrement complexe. Les « nuances » purent être extrêmes, et un esclavage de plantation et de traite sévit parfois aussi dur, en sa manière, que celui du Sud des États-Unis<sup>41</sup>, surtout quand les objectifs en devinrent similaires : fournir au monde développé, à bas prix, des produits à commercialiser, qu'il s'agisse de richesses tropicales ou des vivres nécessaires à l'alimentation des travailleurs et des armées utilisées pour ce faire. Comme dans toutes les sociétés, l'esclavage est sûrement très ancien en Afrique. Mais un mode de production majoritairement esclavagiste triompha presque partout au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>42</sup>.

8. L'occidentalisation du continent démarra bien avant la période dite de l'impérialisme colonial. De ce point de vue, la révolution industrielle, toute occidentale qu'elle fût et même, à l'origine, anglaise, développa au fil du XIX<sup>e</sup> siècle ses tentacules en Europe mais aussi, comme ailleurs, en Afrique. Cette « occidentalisation » de l'Afrique peut être décomposée en plusieurs étapes, qui ne suivirent pas la même chronologie sur l'ensemble du continent. Malgré la connotation étrangère (comme pour l'arrivée des musulmans ou celle des Portugais), je proposerais volontiers comme tournant symbolique une nouvelle intrusion : celle de l'*African Association* (1788) et ce qu'elle initia : l'arrivée de Mungo Park sur le Niger (1795). Non pour l'écho interne immédiat de cet « exploit » occidental : il fut localement nul et pour encore un certain temps. Mais pour tout ce qu'il incarne : à savoir le démarrage d'un nouveau contexte décisif, par la décision européenne de quitter les côtes d'Afrique pour entrer à l'intérieur des terres, avec une volonté précise : celle, comme l'annonçait la charte de l'*African Association*, d'y « développer à l'intérieur du continent le commerce et l'autorité politique de l'Angleterre<sup>43</sup> ». C'était le coup d'envoi d'une autre histoire<sup>44</sup>.

41. P. LOVEJOY (1983) ; C. MEILLASSOUX (1986). Le premier à le montrer fut, sur les peuples lagunaires de Côte-d'Ivoire, H. MEMEL-FOTÉ (1988).

42. Contrairement à ce qui m'a été reproché récemment (cf. *Afrique et Histoire*, n° 1), ce n'est pas « la faute » des Européens. Il ne s'agit pas de morale mais de faits économiques : c'est l'organisation du marché mondial de l'époque, où tout se tenait déjà plus ou moins, qui permit à des systèmes disparates de s'organiser de façon complémentaire, chacun en fonction de ses intérêts propres : ceux de l'Occident industriel, ceux des sultanats arabes, et ceux des chefferies et aventuriers esclavagistes africains.

43. A.A. BOAHEN (1964).

44. On pourrait évidemment faire remonter l'intervention du capitalisme occidental à sa « préhistoire » mercantiliste, qui apparut en Afrique du Sud au milieu du XVII<sup>e</sup> avec la VOC néerlandaise financée par la première bourse du premier système bancaire expérimenté à Amsterdam. Néanmoins, une présence européenne physique concertée à l'intérieur du continent ne démarre nulle part avant le XIX<sup>e</sup> siècle. Pour une fois, elle commence en Afrique intertropicale plus tôt qu'ailleurs : l'expédition de Napoléon Bonaparte en Égypte débute en 1799, la conquête de l'Algérie attendra 1830, et le grand *trek* boer sud-africain 1836...



La presque coïncidence avec la date butoir française de 1789 n'a pas de signification bilatérale particulière. Elle est plutôt le signe de la « mondialisation » de l'époque par les effets de la révolution industrielle en gestation. Cette « mondialisation » se vérifie d'un bout à l'autre du continent : depuis l'ancien gîte d'étape de la Compagnie néerlandaise des Indes orientales au Cap, pris en main pour la première fois par les Anglais en 1795 (ce qui préfigure le *Grand trek* de 1836, qui répond à la suppression de l'esclavage par les Britanniques l'année précédente), en passant par la création de la colonie de la Couronne de Freetown et du Sierra Leone (1807), jusqu'au débarquement des Français en Algérie (1830). Aucun de ces événements n'intervint fortuitement : ils mûrissaient depuis un certain temps (les débuts de Freetown remontent à 1787<sup>45</sup>, et l'intrusion des Français en Algérie dérivait de la dette en céréales contractée par le Directoire). Tout ceci révèle les débuts de la prégnance occidentale appelée à créer un « nouvel ordre mondial » :

– la première étape fut celle de la transformation de l'« économie de traite », passant de la traite des esclaves à la traite des produits. Elle s'affirme en Afrique du Nord et commence à l'aube du XIX<sup>e</sup> siècle dans les bouches du Niger, à la fin du siècle seulement sur la côte gabonaise, mais dès le milieu du siècle sur la côte orientale, chaque fois pour la même raison : l'appétit croissant de l'Europe occidentale en matières premières agricoles nécessaires à l'essor exponentiel de l'industrialisation : oléagineux végétaux tropicaux (Afrique du Nord et de l'Ouest), clous de girofle (Zanzibar), bois de teinture et ivoire (forêt équatoriale), à la fin du siècle caoutchouc de cueillette un peu partout. Le mécanisme eut pour effet de réorienter les réseaux économiques internes de l'Afrique, le mode de production et les systèmes sociaux, désormais fondés sur la production esclavagiste, les autocraties militaires et la traite négrière à usage interne. Le premier XIX<sup>e</sup> siècle fut ainsi un siècle de bouleversements incroyables à travers le continent tout entier<sup>46</sup>. On trouve, en Afrique du Sud, la résultante de presque tous ces traumatismes<sup>47</sup>.

– la seconde étape fut l'impérialisme colonial proprement dit, que l'on peut encercler à peu près sur un siècle : 1885 (Conférence internationale de Berlin) ; 1974-75 (chute de l'empire portugais) ; 1990-1994 (indépendance africaine du Zimbabwe, fin de l'apartheid, indépendance de la Namibie). Mais si la colonisation (qui s'étendit à la quasi-totalité du continent en une quinzaine d'années) eut des implications politiques et économiques énormes, elle ne peut être appréhendée comme un « départ » : comme tout traumatisme majeur, elle fut au moins autant l'aboutissement que l'initiatrice de l'accélération de changements antérieurs.

45. O. GOERG (1997, vol. I : 28-29).

46. D. RIVET (2002) vient de le démontrer pour l'Afrique du Nord.

47. À la suite de P. LOVEJOY (1983), j'ai essayé, dans un ouvrage sur les Africains au XIX<sup>e</sup> siècle, de comparer ces évolutions à l'échelle continentale. C. COQUERY-VIDROVITCH (1999).

Cet impérialisme colonial peut être à son tour subdivisé en deux sous-périodes : la première de pillage quasi-intégral, la seconde de « mise en valeur », comme on disait alors, c'est-à-dire de mise en place d'une économie d'investissements, mais toujours dans l'optique d'un échange inégal. Comme d'habitude, la chronologie diffère selon les espaces : l'économie capitaliste d'investissements s'est déclarée plus tôt dans la plupart des zones minières (Afrique du Sud dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, Congo belge au début du XX<sup>e</sup> siècle, Zambie ou Maroc entre les deux guerres, Gabon à la veille de l'indépendance) ; elle est apparue en fin de course pour le colonisateur le moins développé qu'était le Portugal (des années 1960 aux indépendances). Mais le processus général ne différait guère. Encore s'impose-t-il de comparer ce qui est négligé par les historiens, surtout francophones, bloqués par le fossé créé entre les aires culturelles du Maghreb et de l'Afrique noire : non seulement la colonisation de l'Afrique du Sud et de l'Algérie a débuté un bon demi-siècle avant les autres, mais les deux pays proposent, à côté de différences évidentes (l'islam au Nord), des points de comparaison multiples et instructifs : colonisation de peuplement de climat méditerranéen, niant l'existence de leurs populations « indigènes » en grande partie pastorales, et chacune en son genre « modèle » pionnier de colonisation pour son colonisateur.

L'impérialisme économique n'a pas été le seul déterminant du régime colonial. Comme le précise pertinemment un ouvrage récent<sup>48</sup>, les pratiques culturelles et les institutions ont contribué à façonner l'ordre international ainsi défini. Benton insiste sur le rôle joué par la rupture institutionnelle, le passage d'un droit multi-centrique au centralisme juridique de l'État colonial. Après le brusque traumatisme de la conquête qui amorce la construction du couple antinomique « citoyen/sujet » chez les Britanniques, « frère/sujet » chez les Français, les années 30 constituent à nouveau une césure utile, en Afrique comme dans le reste du monde. C'est l'époque où, un peu partout, on passe du totalitarisme colonial institutionnel à un régime plus complexe. Alors que le droit de vote a été progressivement retiré aux Noirs en Afrique du Sud, il commence à être introduit au niveau de quelques communes urbaines en colonisation britannique ou française<sup>49</sup>. C'est alors que se constitue, sous l'impulsion coloniale, un « droit coutumier » refabriqués, qui s'oppose et s'allie à la fois au droit ancien (mal dénommé « traditionnel »), et au droit supposé « moderne », c'est-à-dire occidental. La césure est marquée en AOF, puisque c'est dans cette décennie que sont élaborés les trois volumes des *Grands Coutumiers*. C'est aussi le moment où l'on s'interroge sérieusement en France sur les procédures de naturalisation, précisée en Afrique noire (hors Quatre Communes) en 1931, mais violemment refusée par les colons en Algérie (échec de

48. L. BENTON (2002).

49. Nous exceptons ici le cas très particulier des Quatre Communes du Sénégal qui avaient hérité les droits des rares rescapés du « premier empire colonial » français.

la loi Blum-Viollette en 1936). En zone anglophone, la jurisprudence évolue dans le même sens à la même époque<sup>50</sup>. Il reste à poser la question d'une périodisation en ce domaine similaire ailleurs.

9. La période contemporaine, que je proposerais aussi de subdiviser en deux phases : une première période de régression politique généralisée, ère des coups d'État, de l'avènement de régimes autocratiques et militaires s'inspirant aussi bien des théories libérales que du « marxisme-léninisme révolutionnaire », de l'échec du « développement », du renforcement de l'apartheid ou de l'absolutisme marocain : 1963/1973-1990. Enfin, l'évolution immédiatement contemporaine, ses crises et ses éveils, qui débutent avec l'événement mondial que fut la chute du mur de Berlin (9 novembre 1989) : ce tournant décisif le fut aussi pour l'Afrique. Il fut dans la foulée suivi de la chute du pouvoir blanc au Zimbabwe (1980), de la fin de l'*apartheid* (1990-94) et de la vague des « Conférences nationales » de contestation politique (la première eut lieu au Bénin en février 1990). La suite, pour être chaotique, n'en suit pas moins le cours mondial, balançant du nord au sud et de l'ouest en est, entre, d'une part, l'ouverture (Maroc et Algérie inclus) et une quête démocratique souvent encore balbutiante et, d'autre part, des accès de fondamentalisme ethnique ou religieux (intégrismes musulmans ou pentecôtistes) qui parfois cohabitent et s'affrontent (comme au Nigeria).

Comme toute périodisation, celle-ci n'est qu'un instrument de travail parmi d'autres. Elle souffre, entre autres, d'être dépendante des sources dominantes qui déterminent nos connaissances. Malgré les disparités régionales (l'Égypte est, à l'opposé de la Namibie, peut-être la partie du monde où les sources écrites sont les plus allongées dans le temps), il y a de fortes dominantes selon les périodes : la période ancienne gréco-romaine et nubienne nous est connue par l'archéologie autant que par des textes écrits ; on doit à l'historien Hérodote (v<sup>e</sup> siècle av. J.-C.) ou au géographe Ptolémée (ii<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.) des textes fondateurs, de même que le furent sinon le *Périple de Hannon* du moins celui de Néchao (rapporté par Hérodote) puis surtout le texte du *Périple de la Mer Érythrée* (fin du i<sup>er</sup> siècle ap. J.-C.)<sup>51</sup>. L'absence de sources écrites fait de la phase d'expansion bantu en Afrique centrale et orientale le domaine privilégié de l'archéologie, mais surtout de l'ethnobotanique, de la linguistique et de la génétique. L'arrivée des musulmans voit ressurgir la littérature écrite (al-Masudi, al-Idrisi, Ibn Battuta...). La littérature de voyage portugaise ou hollandaise des xvi<sup>e</sup> et xvii<sup>e</sup> siècles eut une tonalité bien différente de celle des rapports britanniques ou français du xix<sup>e</sup>

50. Cf. les travaux du colloque international *Archives judiciaires, Sciences sociales et Démocratie*, Dakar, décembre 2003.

51. *Périple de Hannon* (vi<sup>e</sup> ou v<sup>e</sup> siècle av. J.-C.), suffète de Carthage, trad. grecque (exercice d'école qui ne correspondit pas à un voyage véritable) ; *Périple de la mer Érythrée* (trad. D L. Casson, 1989) qui cite la terre d'Azania (au sud de la mer Rouge). Cf. G. MATHEW (1975),

siècle naval ou missionnaire. Ces sources écrites, souvent étrangères, ont lourdement contribué à façonner notre interprétation de l'histoire, d'autant que les autres sources, orales (transcrites localement ou par les premiers voyageurs) et archéologiques, aboutissent aussi, en fin de compte, à l'écrit. Ce comportement est renforcé par la compartimentation issue des techniques différentes de l'archéologie, de l'égyptologie, de l'anthropologie, de l'histoire classique ou « tiers-mondiste ».

Toute périodisation de ce style ne peut jouer qu'à condition d'être complétée et amendée par d'autres éléments : notamment une périodisation non pas construite par les chercheurs, mais vécue de l'intérieur et transmise par les mémoires collectives. Les Africains ont connu un décalage évident entre les faits du monde (l'Hégire, la Révolution industrielle, etc.) et leur propre perception. Ils ont aussi appréhendé leur histoire avec d'autres instruments conceptuels et idéologiques que les historiens d'aujourd'hui : une conception du temps et de l'espace qui n'a pas grand-chose à voir avec les constructions occidentales résultant d'Aristote et de Descartes... On peut s'interroger sur les « marqueurs » du temps : à côté de marqueurs événementiels classiques (chronologies royales, défaites ou victoires, phénomènes épidémiques, climatiques ou astronomiques), les marqueurs de perception relevaient de processus différents. Le temps occidental est construit sur des repères à la fois systématiques (la rotation de la terre sur elle-même ou autour du soleil) et arbitraires (le calendrier julien des Grecs et des Russes ou les 365 jours du calendrier grégorien, la naissance de Jésus-Christ ou l'Hégire de Mohamed). Une littérature existe sur l'appréhension du temps par les Africains d'autrefois, temps cyclique, temps global plutôt que temps linéaire. C'était davantage un continuum qu'une opération de division entre passé, présent et futur. Mais s'est-on suffisamment interrogé sur la signification historique de ces différences ? Ceci joue nécessairement dans le rapport de l'histoire à la mémoire, si étudié aujourd'hui, d'autant qu'il est plus tardivement qu'en Occident lié à l'oralité – qui fut exclusive ou dominante jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle inclus presque partout, y compris en pays arabisé – mais encore peu abordé en ces termes.

D'où l'histoire des pensées et des mœurs (dont les rapports de genre), la plus complexe, la plus mêlée, la plus difficile à périodiser, justement parce que c'est celle, entre tous, des syncrétismes cumulés et toujours différenciés en fonction des spécificités régionales, voire locales : par exemple les islams africains, multiples et divers, se sont répandus, complexifiés et nuancés bien après l'apparition au sud du Sahara des premiers commerçants musulmans. On peut en dire autant des Églises chrétiennes, qui ont contribué au cours des temps à façonner des façons différentes de voir le monde : depuis les origines en Afrique septentrionale et orientale, depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle en Afrique australe intérieure, et depuis le XVI<sup>e</sup> siècle en Afrique équatoriale si l'on en croit les travaux de J. Thornton sur l'importance mésestimée

du catholicisme congolais<sup>52</sup>, sans compter le poids qu'a fait peser sur nos connaissances la vision chrétienne des observateurs. Le rôle de la sorcellerie et d'une vision magique des faits sociaux et politiques dans les sociétés et la politique contemporaines<sup>53</sup>, ou bien l'analyse des identités multiples et cumulées qui se chevauchent et se heurtent au niveau individuel, régional et national<sup>54</sup> illustrent ce télescope des phases et des influences. C'est à ce niveau que l'on peut compenser, affiner et corriger ce que ma proposition en longue durée peut avoir de brutal, et de plus « mondialiste » qu'africaine.

## PÉRIODISATION ET THÉMATIQUE

Une analyse thématique affinée, plus ou moins transversale, pourrait remédier à cet écueil ; d'autres thèmes de périodisations recouvrent le schéma précédent sans nécessairement coïncider avec lui. Parmi les thèmes à privilégier, je distinguerais :

1. L'histoire de la mobilité des peuples africains, ses variantes et ses évolutions, des origines à nos jours. Je dis bien mobilité, et non sédentarisation (concept privilégié par les historiens du passé ancien). La mobilité inclut les mouvements multiples des peuples les plus anciens dont les étapes furent contrastées d'un bout à l'autre du continent : un millénaire au moins sépare la sédentarisation au sud du Sahel occidental de celle qui se produit sur le Rand sud-africain, sans compter la formule spécifique de « sédentarisation aquatique » fondée sur la pêche plutôt que sur l'agriculture, telle qu'elle se produit en Afrique équatoriale. Les recherches actuelles sur l'histoire des paysages agraires sont précieuses à l'analyste des temps présents ; elles soulignent que même les peuples sédentaires cultivateurs sont demeurés mobiles. De nombreuses villes (sauf en zone arabe) sont restées itinérantes jusqu'à l'aube du xx<sup>e</sup> siècle. La mobilité concerne aussi les migrations du travail qui sont parfois intervenues bien avant le xix<sup>e</sup> siècle colonial. Elle inclut les déplacements des millions de réfugiés contemporains. On peut s'interroger sur les permanences autant que sur les mutations de ces mouvements : encore en 2001, selon les chiffres de l'Office internationale des migrations, 4 % seulement des Africains migrent vers l'extérieur. Sont à étudier les modalités du passage des unes aux autres (des mobilités anciennes aux migrations du travail par exemple). Reste à poser la question de la pertinence de ces distinctions concernant la sédentarisation tardive des peuples grands nomades et l'histoire séculaire de leurs rapports difficiles avec les voisins<sup>55</sup>.

52. J.K. THORNTON (1998 & 2001).

53. F. BERNAULT (1998 & 2000) ; P. GESCHIERE (1995).

54. P. BOILLEY (1999).

55. Cf. P. BOILLEY sur les Kel Adagh, *ibid.*

2. Plus généralement, ce thème appelle celui de l'histoire de l'environnement couplée à celle des ruptures dans l'histoire technologique. Malgré les effets limitatifs et directionnels de l'écologie, du climat et des plantes, il faut se garder du déterminisme géographique. Mais ces facteurs ont joué. Par exemple les mutations alimentaires sont interreliées aux évolutions démographiques, de façon aussi imbriquée que sont complexes les rapports entre production de nourriture et nutrition ; la métallurgie ancienne interne a évolué à partir des contacts méditerranéens ou atlantiques ; ou les plantations esclavagistes innovées par les Portugais à Saõ Tomé ont exploité l'arrivée de la canne à sucre par la Méditerranée. L'histoire de la culture matérielle et des techniques impose plus que jamais une combinaison de l'apport des historiens, des archéologues, des anthropologues et des sciences de la nature. Les travaux commencent à être nombreux sur la question.

3. L'histoire démographique est liée à la précédente. Elle fut et demeure en action/réaction avec la mobilité des populations, d'où ont résulté d'extraordinaires disparités régionales de densités. Avant 1950 la périodisation interne d'une démographie africaine probablement stagnante dans le long terme fait alterner, régionalement ou de façon continentale, des phases d'accroissement fort ou de régression relative : essor au moment de l'adoption de l'agriculture vers le tournant de notre ère, qui correspondrait à l'expansion des peuples de langue bantou ; à nouveau à la suite de l'importation des nouvelles plantes nutritives venues d'Asie et plus tard d'Amérique à partir des xv<sup>e</sup>-xvi<sup>e</sup> siècles ; à nouveau croissance démographique vers le milieu du xix<sup>e</sup> siècle, où ce trop plein s'exprima sous des formes diversifiées du nord au sud du continent, par l'explosion des *djihad*s, des empires négriers de l'intérieur, ou de ce qui fut naguère intitulé le *mfecane*, thèse aujourd'hui discutée de l'expansion zulu<sup>56</sup> ; enfin boom démographique amorcé depuis le milieu du xx<sup>e</sup> siècle. Ces phases de dilatation sont à opposer aux phases de stagnation, voire localement de régression dont l'une est repérée au xviii<sup>e</sup> siècle négrier (un siècle de décalage avec la récession démographique occidentale du xvii<sup>e</sup> siècle) ; mais il y en eut d'autres, par exemple à la fin du xvi<sup>e</sup> siècle où sévit déjà une longue phase de sécheresse). De même, la régression drastique des années 1880-1910 résultait de la conjonction redoutable d'une crise écologique de longue durée au moment où s'accéléraient les conquêtes coloniales<sup>57</sup>... La démographie humaine gagnerait à être mise en rapport avec l'évolution des troupeaux dans les zones pastorales. Car l'évolution du cheptel fut elle aussi fluctuante en raison de la fragilité pluviométrique et de l'irruption, surtout à partir de la fin du xix<sup>e</sup> siècle, d'épizooties périodiquement foudroyantes.

4. L'histoire des processus d'urbanisation, qui marque aussi une coupure majeure entre les faits d'avant et d'après le milieu du xx<sup>e</sup> siècle, disons 1950 pour simplifier : non, bien entendu, que la période antérieure ne se prête à une périodi-

56. C. HAMILTON (1995).

57. Cf. entre autres J. WEBB (1995).

sation elle-même complexe; mais elle ne diffère pas fondamentalement de la périodisation ci-dessus suggérée: villes anciennes, villes de l'ère musulmane (où sont à distinguer ville arabe et ville islamisée), villes de l'Afrique bantou, villes du XIX<sup>e</sup> siècle, villes coloniales intertropicales, villes d'Afrique du Sud; je renvoie ici à un essai de synthèse déjà daté des acquis sur la question, et à des travaux récents ou en cours<sup>58</sup>. Néanmoins, le rythme et les formes de l'urbanisation changent à nouveau brutalement au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, en raison de la mutation non moins brutale du rythme de croissance démographique.

Cette périodisation est centrée sur l'histoire de l'Afrique et non sur l'histoire du monde. Ainsi, l'explosion démographique et surtout urbaine des années 1950, antérieure d'environ une génération en Afrique du Nord et en Afrique du Sud, est *sui generis*: on ne la trouve à cette date et sous cette forme que sur le continent africain. Elle est différente de la chronologie de l'explosion urbaine dans les villes occidentales, ou de l'Amérique latine, de l'Inde ou même de la Chine... On peut en dire autant d'une histoire des femmes et du genre, peu abordée au demeurant avant les Temps modernes.

Cette généralisation est bien entendu discutable. Elle vaut pour une approche thématique, pour l'intelligibilité d'un discours historique qui est une « construction savante » liée à un choix. Elle fait en définitive se rejoindre deux impératifs, dont le souci commun est d'éviter les pièges d'un schématisme réducteur<sup>59</sup>: d'une part, l'objectif pédagogique, affiné au long d'une carrière, de communiquer aux étudiants une appréhension globale de la complexité de l'histoire africaine; d'autre part l'exigence intellectuelle de prendre la mesure des héritages, des permanences et des ruptures, des convergences et des disparités, afin de contribuer à répondre aux injonctions du présent. L'exercice a, entre autres limites objectives, la remise en cause des périodisations proposées chaque fois que de nouveaux travaux permettent de reculer les limites de la connaissance. La vision continentale implique de multiples facettes, des catégories amples et aux limites imprécises, et donc un approfondissement de concepts lancés ici effrontément. Néanmoins, privilégier sans exclusive ni tabous l'évolution comparée des mécanismes de traites négrières et du fonctionnement des sociétés esclavagistes, ou bien les modalités diverses des colonisations et des empires, c'est aussi proposer une vision qui échappe à la présentation simpliste du « choc des civilisations »

58. C. COQUERY-VIDROVITCH (1993); D.M. ANDERSON & R. RATHBONE (2000); O. GOERG (2003); T. FALOLA & S. SALM, (à paraître); T. FALOLA, (à paraître).

59. La vision globale de l'histoire africaine étant une interprétation, elle expose entre autres à deux regards différents, vu de l'extérieur et vu de l'intérieur. Chacun a tendance à plaider contre une réduction de l'histoire à l'opposé: les « malheurs » de l'Afrique seront pour les uns imputables d'abord à l'étranger, et pour les autres redevables, quarante ans après l'indépendance, aux paralysies internes. Un des objectifs est de souligner combien l'une et l'autre visions, simplistes, sont erronées.

(islam/christianisme), qui transparaisait dans le plan général de l'histoire de l'UNESCO<sup>60</sup>, et qui menace de repartir en force aujourd'hui. C'est aussi refuser le ghetto africano-africaniste. C'est le prix à payer pour tenter de problématiser l'ensemble des processus historico-culturels, de lancer d'une façon suggestive des pistes nouvelles et adaptées aux réalités : ce qui n'est assurément le cas ni d'une histoire quadripartite à la française (Ancienne, Médiévale, Moderne et Contemporaine), ni d'une histoire régionale à l'anglo-saxonne (Afrique du Nord, Afrique de l'Ouest, Afrique centrale, Afrique orientale, Afrique australe), ni d'une périodisation arithmétique formelle de siècle en siècle appliquée à l'histoire africaine. Alors, autant en essayer une autre ?

## ABSTRACT

This paper aims at rethinking by modern historians an African periodization for the whole continent, in spite of the immensity and variety of spaces and times. A relative cultural unity may be hypothesized, at least getting rid of a Western eurocentric view (precolonial, colonial and postcolonial periods). Periodization needs afrocentricity, but nevertheless cannot be isolated from the rest of the world, Africa being part of it from the beginning. Many factors come from inside, such as the environmental change, a climatic periodization, African population history, and cultural trends. Nevertheless, one has to include major events the origins of which is often to be found abroad, such as the conquest of Egypt by the Greeks, the occupation of their African province by the Romans, the invasion by Islam, the arrival of the Portuguese, slave trading, colonial imperialism, and recent independences, all major steps to globalization. The result is a mixed attempt to take into account, at one and the same time, a history of self-centered autonomous processes and of external dependency.

## BIBLIOGRAPHIE

- AMIN S., *L'accumulation à l'échelle mondiale, critique de la théorie du sous-développement*, Paris/Dakar, Anthropos/IFAN, 1970.
- ANDERSON D.M. & Rathbone R., *Africa's urban past*, Londres, James Currey, 2000.
- BARRY B., *La Sénégambie du XV<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle : traite négrière, islam et conquête coloniale*, Paris, L'Harmattan, 1988.
- BENTON L., *Law and colonial cultures : Legal regimes in world history, 1400-1900*, Cambridge University Press, 2002.
- BERNAULT F., « Archaisme colonial, modernité sorcière et territorialisation du politique à Brazzaville, 1959-1995 », *Politique africaine*, no 72, 1998, p. 34-50.

60. Ali Mazrui, directeur du tome VIII, défend la thèse d'un choc tripartite, entre islam, christianisme et religions du terroir.



- BERNAULT F. et Tonda J. (sous la dir. de), « Pouvoirs sorciers », numéro spécial *Politique africaine*, 2000, n° 79.
- BOAHEN A.A., *Britain, the Sahara and the Western Sudan, 1788-1861*, Londres, Oxford University Press, 1964.
- BOILLEY P., *Les Touaregs Kel Adagh. Dépendances et révoltes : du Soudan français au Mali contemporain*, Paris, Karthala, 1999.
- BURGUIÈRE A. et REVEL J. (sous la dir. de), *Histoire de la France*, Paris, Seuil, 1989 (préface, tome 1).
- CHRÉTIEN J.-P., « Les années de l'éleusine, du sorgho et du haricot dans l'ancien Burundi. Écologie et idéologie », *African Economic History*, 7, printemps 1979, p. 75-92.
- CHRÉTIEN J.-P., « Agronomie, consommation et travail dans l'agriculture du Burundi du 18<sup>e</sup> au 20<sup>e</sup> siècle », in M. Cartier (éd.), *Le travail et ses représentations*, Paris, 1984, p. 123-178.
- CHRÉTIEN J.-P. & Triaud, J.-L. (eds.), *Histoire d'Afrique. Les enjeux de mémoire*, Paris, Karthala, 1999.
- COQUERY-VIDROVITCH C. & D'ALMEIDA-TOPOR H. (ed.), numéro spécial « L'Afrique et la crise des années 1930 », *Revue française d'Histoire d'Outre-Mer*, 2<sup>ème</sup> semestre 1976.
- COQUERY-VIDROVITCH C., *Histoire des villes d'Afrique noire des origines à la colonisation*, Paris, Albin Michel, 1993.
- COQUERY-VIDROVITCH C., *L'Afrique et les Africains au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Colin, 1999.
- COQUERY-VIDROVITCH C., « La mise en dépendance de l'Afrique noire, 1800-1970 », *Cahiers d'Études africaines*, n° 61-62, 1976, p. 7-58; COQUERY-VIDROVITCH C., « Développement et sociétés africaines. Les facteurs de freinage », dans *Pour une Histoire du Développement* (C. Coquery-Vidrovitch, D. Hemery et J. Piel éds), Paris, L'Harmattan, 1988, p. 113-126.
- CORDELL D. & GREGORY J.W. (eds.), *African population and capitalism : Historical perspectives*, Boulder, Westview Press, 1987.
- DÉTIENNE M., *Comparer l'incomparable*, Paris, Seuil, 2000.
- DONEUX J.-L., *Histoire de la linguistique africaine*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 2003.
- DOZON J.-P., *Frères et sujets : la France et l'Afrique en perspective*, Paris, Flammarion, 2003.
- EMMANUEL A., *L'échange inégal, essai sur les antagonismes dans les rapports économiques internationaux*, Paris, Maspero, 1969.
- FALOLA T. & SALM S. (eds.), *African urban spaces in historical perspective*, University of Rochester Press. (À paraître)
- FALOLA T. (ed.), *African urban culture. A History*, Carolina Academic Press (à paraître).
- FORD J., *The role of the trypanosomiases in African ecology. A study of the tse-tse fly problem*, Londres, Oxford Clarendon Press, 1971.
- GESCHIERE P., *Sorcellerie et politique en Afrique : la viande des autres*, Paris, Karthala, 1995.
- GOERG O., *Pouvoir colonial, municipalités et espaces urbains. Conakry – Freetown*, Paris, L'Harmattan, 2 vol., 1997.
- GOERG O., « La ville européenne outre-mer » (en collaboration avec X. Huetz de Lemp), in J.-L. Pinol (éd.), *Histoire de l'Europe urbaine*, t. II, *De l'Ancien Régime à nos jours*, Paris, Le Seuil, 2003, p. 279-551.
- GREENBERG J.A., *Studies in African linguistic classification*, New Haven, Compass Publishing Co, 1955.
- GREENBERG J.A., *The languages of Africa*, La Haye, Mouton & Co, 1966.
- HUXLEY J., *Africa view*, New York & Londres, Harper & Brothers, 1931.
- LIFFE J., *Les Africains : histoire d'un continent*, Paris, Aubier, 1997.

- INIKORI J.E. (ed.), *Forced migration : the impact of the export slave trade on African societies*, Londres, Hutchinson University Library for Africa, 1982.
- KEA R.A., *Settlements, trade and politics in the seventeenth-century Gold Coast*, Baltimore, John Hopkins University Press.
- KJEKSHUS H., *Ecology control and economic development in East Africa: the case of Tanganyika 1850-1950*, Londres, Heineman, 1977, 1982.
- LAINÉ A., *Génétique des populations et histoire du peuplement de l'Afrique. Essai d'historiographie et d'épistémologie*, thèse de l'université Paris I, 1998.
- LAINÉ A. (dir.), *La drépanocytose. Regards croisés sur une maladie orpheline*, Paris, Karthala, 2004.
- LEDUC J., *Les historiens et le temps*, Seuil, « Points », 1999.
- LEPETIT B. (sous la dir. de), *Les formes de l'expérience : une autre histoire sociale*, Paris, A. Michel, 1995.
- LOVEJOY P., *Transformations of slavery: a history of slavery in Africa*, Cambridge, Cambridge University Press, 1983 (2<sup>e</sup> éd. rév. 2000).
- MAMDANI M., *Citizens and subject: contemporary Africa and the legacy of late colonialism*, Princeton, Princeton University Press, 1996.
- MATHEW G., « The dating and the significance of the *Periplus of the Erytreaean Sea* », in *East Africa and the Orient* (H. Neville-Chittick & R.I. Rotberg eds.), Londres, Africana Publ. House, 1975, p. 147-163.
- MEILLASSOUX Cl., *Anthropologie de l'esclavage: le ventre de fer et d'argent*, Paris, Presses universitaires de France, 1986.
- MUDIMBE V., *The invention of Africa. Gnosis, philosophy, and the order of knowledge*, Bloomington, Indiana University Press, 1988.
- MUDIMBE V., *Tales of faith. Religions as political performance in Central Africa*, Londres, Athlone Press, 1997.
- NEVILLE-CHITTICK H. & R. I. ROTBERG (eds.), *East Africa and the Orient. Cultural syntheses in precolonial times*, New York, Africana Pub. Co., 1975.
- The Periplus Maris Erythraei* (L. Casson ed.), Princeton, Princeton University Press, 1989, 320 p.
- PERROT, Cl.-H. (dir.), « Démographie historique », numéro spécial, *Cahiers d'Études africaines*, XXVII (1-2), 1987.
- PÉTRÉ-GRENOUILLEAU O. (coord.), « Traites et esclavages : vieux problèmes, nouvelles perspectives? », *Outre-mers. Revue d'Histoire*, n° 336-337, 2<sup>e</sup> semestre 2002.
- PROST A., *Douze leçons sur l'histoire*, Seuil, « Points », 1996.
- RENAULT F., *La traite des noirs au Proche-Orient médiéval, VI<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles*, Paris, Geuthner, 1989.
- RIVET, D., *Le Maghreb à l'épreuve de la colonisation*, Paris, Hachette, 2002.
- THORNTON J.K., *The Kongoese Saint Anthony: Dona Beatriz Kimpa Vita and the Antonian movement, 1684-1706*, New York, Cambridge University Press, 1998.
- THORNTON J.K., « Religious and ceremonial life in the Kongo and Mbundu areas, 1500-1700 », in *Central Africans and cultural transformations in the American diaspora* (L. Heywood ed.), Cambridge, Cambridge University Press, 2001, p. 71-90.
- VALENSI L., « L'exercice de la comparaison au plus proche, à distance : le cas des sociétés plurielles », *Annales*, 75<sup>e</sup> année, no 1, 2002, p. 27-30.
- VANSINA J., *Oral tradition as history*, Madison, University of Wisconsin Press, 1985.
- VANSINA J., *Sur les sentiers du passé en forêt. Les cheminements de la tradition politique ancienne de l'Afrique équatoriale*, Enquêtes et documents d'histoire africaine, n° 9, Université de Louvain-la-Neuve, 1991.

- WEBB J., *Desert frontier: ecological and economic change along the western Sahel, 1600-1850*, Madison, University of Wisconsin Press, 1995.
- WHITE G. (introd.), « Papers on firearms in sub-Saharan Africa », I & II, *Journal of African History*, XII, 2 & 4, 1971, p. 173-254 & 517-578.